



# **Revue de la littérature sur l'immigration des ressortissants de pays tiers au Maroc**

## **Projet DEPOMI**

**Khrouz Nadia**

Prof. Assistante FSJES Agdal – Université Mohammed V  
Chercheur associée au LMI Movidia et au LPED (AMU-IRD)

**Avril 2021**

## Introduction

La présente revue de littérature vise à brosser un panorama des recherches réalisées concernant l'immigration au Maroc de ressortissants de pays tiers, en s'intéressant en particulier à l'impact de la mise en œuvre des stratégies nationales migratoires pour les ressortissants des pays tiers au Maroc, sur leurs conditions de vie, leur connaissance et l'accès à leurs droits au Maroc.

Il s'agira plus largement de s'intéresser aux travaux et recherches s'étant penchés sur :

- 1) Les conditions de vie et la situation des ressortissants des pays tiers ;
- 2) Les politiques publiques (ou dispositifs publiques), leur élaboration et leur mise en œuvre, vis-à-vis des ressortissants des pays tiers.
- 3) Les perceptions liées à la présence au Maroc de ressortissants de pays tiers.

Diverses sources ont été mobilisées pour tenter d'embrasser toute la production correspond à la thématique retenue, ainsi qu'aux sous-thématiques qui en découlent. Cette revue de littérature a été alimentée par un travail de compilation et d'analyse des orientations des travaux connus ou collectés via les lectures réalisées et le recueil de plusieurs bibliographies. Cette revue littéraire s'intègre au *projet Déploiement des politiques migratoires au niveau régional (DEPOMI)* qui a pour ambition d'étudier le déploiement des politiques migratoires dans trois régions du Maroc (Béni Mellal-Khénifra, Oriental et Souss-Massa). Considérant le caractère multidimensionnel du phénomène de la migration dans la société marocaine, le projet intègre à la fois une préoccupation pour les questions liées à la mobilisation de la communauté marocaine résidant à l'étranger et celles liées aux étrangers de passage ou installés au Maroc. L'un des objectifs attendus du projet est de contribuer à accompagner les partenaires institutionnels dans l'amélioration de leurs politiques migratoires au niveau des territoires des régions.

Dans cet esprit, le projet vise à rencontrer deux grands objectifs :

1. Contribuer à la compréhension (a) des dynamiques d'intégration des ressortissants des pays tiers et des Marocains de l'étranger de retour au Maroc (b) et des mécanismes de gouvernance existants et envisagés pour l'intégration de ces personnes au Maroc ;
2. Contribuer à une mise en œuvre appropriée des activités du projet DEPOMI pour appuyer les acteurs institutionnels et de la société civile dans l'élaboration de politiques mieux adaptées aux besoins des ressortissants de pays tiers et des Marocains de l'étranger de retour au Maroc.

Le projet DEPOMI est financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique. Enabel - Agence belge de développement - est chargée de la mise en œuvre du projet. DEPOMI a mis en place une initiative de recherche-action piloté par le Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) de l'Institut de Recherche sur le Développement et par le Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège.

## Méthodologie

Ce travail a été réalisé sur la base des connaissances de son auteur et de recherches réalisées sur la question, dans une démarche de collecte du maximum de travaux réalisés sur la migration au Maroc des ressortissants de pays tiers et d'alimentation progressive, au gré des bibliographies consultées et des références collectées, pour aboutir à une recension la plus complète possible. Malgré cette démarche pro-active et cherchant à ne pas limiter le regard à une discipline, à un type de recherches ou d'approches, il est inévitable que certains travaux et recherches méconnues aient été omis. Mobiliser les bibliographies a permis notamment d'élargir le prisme des références, au-delà des recherches et travaux directement consultés, essentiellement francophones et anglophones. Pourraient pas ailleurs être intégrés des travaux moins connus, réalisés par des doctorants, mais portant parfois sur des sujets novateurs, qui, n'étant pas publiés, bénéficient d'une visibilité limitée.

Sera considéré comme travail de recherche, tous les travaux relevant du domaine académique et impliquant des chercheurs (doctorants, postdoctorants et chercheurs confirmés). Seront cependant évoqués certains travaux se situant hors du champ académique mais ayant alimenté la compréhension du vécu des ressortissants de pays tiers ou de la mise en œuvre des politiques publiques vis-à-vis des ressortissants des pays tiers. Il est en effet difficile, dans le contexte marocain, de passer outre certains documents ou rapports élaborés par des ONGs ou par des institutions qui traitent de ces questions et constituent parfois la seule littérature grise existante sur certaines dimensions des politiques migratoires, de la condition des ressortissants de pays tiers ou de procédures particulières.

Cette revue de littérature n'intègre pas les travaux portant plus particulièrement sur la mise en œuvre des politiques publiques (de manière plus générale que concernant la migration) ou le fonctionnement des institutions chargées notamment de fournir des services publics à des ressortissants de pays tiers. Certains de ces travaux et recherche pourraient être utiles à la mise en œuvre d'un programme de recherche-action, ainsi qu'à une meilleure compréhension des mandats, modalités de fonctionnement, etc., des acteurs territoriaux et régionaux, de mise en œuvre de la régionalisation avancée au Maroc, ainsi que de fonctionnement des institutions et administrations. Cet axe intéresserait tant les orientations du projet relatives aux ressortissants des pays tiers que celles portant sur les marocains résidants à l'étranger. La revue de littérature portant sur travaux concernant les MRE est traitée par ailleurs dans le cadre du projet DEPOMI.

Ce travail capitalise sur certaines revues de littérature ou recensions réalisées concernant les tendances de la recherche sur la migration au Maroc (Berriane, Aderghal, 2008 ; Alami M'chichi, 2011 ; Berriane, 2018), tout en élargissant le prisme et l'analyse vers une dimension souvent traitée de manière secondaire : l'immigration au Maroc et les présences de ressortissants de pays tiers. Si ces recensions sont riches et considèrent plusieurs des phénomènes liés à la migration, celles-ci se centrent d'abord sur l'émigration des Marocains puis, de manière secondaire, sur l'immigration irrégulière et de transit des subsahariens souhaitant rejoindre l'Europe (cf. *infra*)

La présente revue de littérature ne reprend pas l'ensemble des travaux de recherche doctoraux ou prédoctoraux réalisés sur ces questions. Depuis le début des années 2000 en effet, la thématique de la migration au Maroc fait l'objet d'un foisonnement particulier dont les résultats ne sont pas toujours rendus visibles. Pourtant, certaines recherches doctorales sont particulièrement intéressantes et pourraient laisser présager de continuités sur ces questions et

sur le terrain marocain. Ce n'est pourtant pas toujours le cas. Beaucoup d'étudiants étrangers s'orientant vers ces sujets au Maroc dans le cadre de leurs études, ne poursuivent pas leur spécialisation sur les questions de migration, de droits des étrangers, de relations à l'altérité, de politiques migratoires ou de sujets connexes sur le terrain marocain. Comme le souligne Berriane & Aderghal, les recherches sur les migrations au Maroc se rattachent à une diversité de disciplines, sont essentiellement produites à l'extérieur du Maroc et dans différents pays, ne pas toujours disponibles et diffusées au Maroc, ce qui fait qu'il est difficile sur le plan pratique de suivre tous les nouveaux développements en termes de concepts et de problématiques (2008 : 2).

Bien que non exhaustif, ce travail fournit des éléments d'analyse concernant le contexte de l'immigration et de différents phénomènes liés à la migration de ressortissants de pays tiers au Maroc, au travers de la recension des travaux existants et de la présentation d'objets de recherche couramment mobilisés, par des chercheurs marocains ou étrangers, ou qui font l'objet d'une attention moindre, tout en concernant des problématiques d'intérêt dans le contexte actuel marocain et sur la présence des ressortissants de pays tiers.

## Table des matières

Introduction

Méthodologie

I- Du transit des subsahariens au Maroc pour rejoindre l'Europe à des tentatives de percevoir l'immigration au Maroc dans sa plus grande diversité

A- Une focalisation sur la migration subsaharienne irrégulière et de transit

B- Itinéraires, conditions de vie et vécus des migrants subsahariens « en transit »

C- L'immigration au Maroc : catégories particulières, diversité et perceptions

1) L'immigration européenne au Maroc

2) Vers une recherche plus diversifiée sur les migrations de ressortissants de pays tiers au Maroc.

3) Perceptions, catégorisations discours et discriminations

Conclusion de la partie : Migrations régionales/internationales et approches conceptuelles de la migration

II- La politique migratoire marocaine : dimensions externes et internes

A- Gestion de la migration irrégulière, externalisation des politiques européennes et droits des étrangers

1) Lutte contre la migration irrégulière et conséquences des politiques européennes

2) Droits des étrangers au Maroc et rôle de la société civile

B- Recherches sur la politique d'immigration et d'asile, les dispositifs publics concernant les étrangers et/ou la Stratégie nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA)

1) Travaux concernant les dispositifs publics et l'accès aux droits des étrangers

➤ Concernant l'accès à l'emploi et l'emploi des salariés étrangers

➤ Concernant les enfants étrangers (situation générale, scolarisation et enregistrement à l'état civil)

➤ Concernant l'accès aux soins et le droit à la santé

➤ Concernant l'asile et la situation des réfugiés

➤ Des rapports transversaux sur l'accès aux droits et la mise en œuvre des dispositifs publics

2) Nouvelle politique d'immigration et d'asile (NPIA) et SNIA

3) Politiques migratoires à l'attention des ressortissants de pays tiers et régionalisation avancée

4) Des spécificités régionales : focus sur les trois régions cibles du projet DEMOPI (Oriental, Souss-Massa et Beni-Mellal/Khénifra)

Conclusion

## **I- Du transit des subsahariens au Maroc pour rejoindre l'Europe à des tentatives de percevoir l'immigration au Maroc dans sa plus grande diversité**

Depuis le début des années 2000, l'immigration au Maroc est traitée en particulier sous le prisme de la migration de transit des ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale souhaitant rejoindre l'Europe. Cette tendance a été soutenue par l'importance accordée par les bailleurs, majoritairement européens (coopérations, centres de recherche, fondations, etc.), pour les migrations de transit se répercutant sur le contexte européen. Elle a également été soutenue et a alimenté les discours politiques et médiatiques prédominants jusqu'au lancement de la Nouvelle Politique d'Immigration et d'Asile (NPIA) en 2013.

### **A- Une focalisation sur la migration subsaharienne irrégulière et de transit**

L'Association Marocaine d'Etude et de Recherche sur la Migration (AMERM), créée en 1994, a été l'association de chercheur.se.s qui a, au Maroc, impulsé les premiers travaux sur l'immigration au Maroc.

L'AMERM a ainsi porté plusieurs études concernant les ressortissant.e.s de pays tiers au Maroc. Alami M'chichi, ancienne présidente de l'AMERM, cite ainsi le travail réalisé concernant la migration subsaharienne (coordonnée par M. Ahmed Zekri) « pionnier puisqu'il nous a permis de dresser un diagnostic complet de cette migration devenue visible dans les principales villes marocaines », l'enquête coordonnée par Malika Benradi (2007/2008) sur les attitudes, les comportements et les perceptions des Marocains à l'égard des Subsahariens, ainsi que l'enquête qui a porté sur le traitement de la question migratoire par le tissu associatif marocain, dirigée par Mme Alami M'chichi (Alami M'chichi, 2011 :14).

En 2000, l'AMERM publie *La migration clandestine : enjeux et perspective*, actes d'un colloque organisé les 29 et 30 avril 1999<sup>1</sup>. Les interventions de ce colloque font le parallèle avec d'autres contextes, en analysant notamment la notion et les méthodes d'évaluation de l'immigration « clandestine » ou « illégale », se penche sur la logique de la clandestinité qui dénote (voire s'oppose, dans une posture de « désobéissance civile ») de la logique de l'État, notamment de contrôle et sécuritaire, s'intéresse à l'évolution de la liberté de circulation au sein du territoire européen et vis-à-vis des ressortissants de pays tiers, à la lutte menée par l'UE contre la migration irrégulière, traite du lien entre migration et droits humains, etc. L'immigration au Maroc n'y est finalement pas traitée (ou énoncée à la marge de certaines interventions). Les regards sont largement portés sur les contextes européens (ou américains) de la migration et la migration des Marocains (des Algériens ou des Africains pour certaines interventions) vers d'autres pays. Comme pour les premiers résultats de l'enquête du Haut-commissariat au Plan (HCP) sur la migration internationale (HCP, 2020) qui pourrait éveiller des attentes concernant aussi l'immigration au Maroc qui n'y est pas réellement traitée, l'intitulé du colloque « La migration clandestine » pourrait laisser supposer qu'une diversité de phénomènes d'immigrations irrégulière intéressant le Maroc serait traitée. Les actes de ce colloque relaient cependant une réflexion intéressante sur la notion de « clandestinité » et ses enjeux politiques.

---

<sup>1</sup> Disponible sur : [https://www.fh2mre.ma/fh2mre\\_wp/wp-content/uploads/2012/02/la\\_migration\\_clandestine\\_enjeux\\_et\\_perspectives.pdf](https://www.fh2mre.ma/fh2mre_wp/wp-content/uploads/2012/02/la_migration_clandestine_enjeux_et_perspectives.pdf)

Parmi les recherches portant sur l'immigration desdits subsahariens au Maroc, l'une des premières études sur la question a alimenté le rapport élaboré par L. Barros, M. Lahlou, C. Escoffier, P. Pumares, P. Ruspini, publié en 2002 dans Cahiers de migration internationale du BIT<sup>2</sup>, sur *L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc*<sup>3</sup>.

Ce rapport, élaboré par une équipe pluridisciplinaire (juriste, économiste, anthropologue, géographe, politologue) de différents pays européens et du Maroc est introduit par des considérations relatives aux raisons du départ (« Pourquoi partent-ils ? L'Afrique, entre pauvreté et exode »). Elle présente des contributions sur les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au (et du) Maroc antérieures à l'adoption de la loi n°02-03, le lien entre « immigration subsaharienne clandestine » et politique migratoire de l'Europe, l'évolution de la politique de l'Union Européenne (UE) et les mesures de coopération avec le Maroc en matière de lutte contre l'immigration irrégulière. L'enquête de terrain qui a nourri cette étude a été, de l'aveu de ses auteurs, limitée pour des raisons de financements. Elle a cependant permis de dresser le profil des personnes interrogées (âge, pays d'origine, niveau de formation, choix des itinéraires, etc.).

La thématique de la migration irrégulière entre le Maroc (ou le Maghreb) et l'Union Européenne prend une importance grandissante dans les recherches élaborées et l'intérêt politique accordé à la question de l'immigration, de la migration ou de la présence de ressortissant.e.s de pays tiers au Maroc.

Cette question s'invite dans le cadre de rencontres scientifiques comme il en a été du colloque "Entre protection des droits et mondialisation - Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture", qui s'est tenu les 13-14 et 15 juin 2003 à Casablanca (Maroc) et qui a vu notamment la contribution de Khachani sur « la migration clandestine au Maroc » ou de Lahlou sur « Le Maghreb les migrations des Africains du Sud du Sahara ».

Différentes recherches et travaux se penchent sur la « migration clandestine au Maroc », sous le prisme des subsahariens en transit au Maroc pour rejoindre l'Europe et bloqués dans leurs tentatives de passage (Lahlou, 2003 ; Lahlou, 2004 ; Coslovi, 2004 ; Collyer, 2007 ; Khachani, 2008).

La publication portée, en 2005, par Lahlou, Alami M'chichi et Hamdouch reprend « l'analyse, du point de vue marocain, de trois aspects importants de la migration vers l'UE et intègre la formulation de propositions pour remettre la question migratoire à l'ordre du jour du partenariat euro-med et la faire avancer au travers des axes suivants :

- La migration dans la coopération UE-Maroc, entre tentatives de gestion institutionnelle et une certaine approche de politique étrangère.
- Les effets économiques de la migration internationale sur le Maroc.
- Les migrations irrégulières à partir (et au travers) du Maroc, et quoi faire pour les gérer »

Se mêlent dans cette publication des préoccupations relatives aux ressortissant.e.s de pays tiers (d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne), perçus principalement sous l'angle de la

---

<sup>2</sup> Bureau international du Travail, Genève

<sup>3</sup> Etude disponible sur : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms\\_201832.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms_201832.pdf)

migration irrégulière, mais aussi relatives aux MRE (essentiellement sous le prisme « migration et développement »). La migration irrégulière transitant par le Maroc est présentée comme essentiellement subsaharienne, mais pas seulement, avec le souci de décloisonner les imaginaires et d'envisager plus largement les routes de la migration irrégulière s'orientant vers l'Europe, qui ne partent pas que du Maroc vers l'Espagne.

Mehdi Lahlou publie par ailleurs, la même année, un ouvrage sur « Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : évolutions récentes ». Cette publication permet de revenir sur les raisons du départ, le reflux constaté, à partir de la fin 2001, des migrations irrégulières entre le Maghreb et l'UE (sur la base du nombre d'interpellations publié par les autorités marocaines et espagnoles). Ce travail, remet en question le profil-type du migrant irrégulier tel que couramment perçu, qui n'est ni illettré, ni un chômeur, ni une personne démunie. Lahlou finalise sa publication en traitant de la dimension sécuritaire grandissante de la gestion des frontières et des coopérations entre l'UE et les pays riverains.

Si ces études questionnent les perceptions associées aux migrations irrégulières (régulièrement qualifiées de « clandestines ») et remettent en question l'approche sécuritaire dominante et les pressions exercées par l'UE sur les pays voisins, elles s'intéressent peu aux étrangers présents sur le territoire, à une immigration qui ne serait pas a priori de transit.

Ces études s'inscrivent dans un contexte de prise de conscience grandissante de la situation des migrants établis sur le territoire, pour des périodes plus ou moins longues, avec pour une partie d'entre eux, le souhait de rejoindre l'UE, des conditions de vie difficiles et des violences subies, dans le cadre notamment de la lutte contre la migration irrégulière, qu'ont mis en valeur les événements de Ceuta et Melilla<sup>4</sup>.

Régulièrement, ces travaux soulignent le fait que l'immigration au Maroc ne concerne pas uniquement les Subsahariens, qu'ils ne constituent pas nécessairement les étrangers les plus nombreux au Maroc, en soulignant les difficultés de déterminer les contours de ce à quoi renvoi la notion de « situation administrative irrégulière ». Pourtant, sous des intitulés considérant « la migration », l'« immigration au Maroc ou « l'immigration irrégulière », les « migrants subsahariens », et en particulier ceux en séjour irrégulier, font l'objet d'un intérêt central, voire exclusive, qui, de fait, fait perdre sa consistance au constat d'une immigration plus diversifiée au Maroc ou constituée aussi d'étrangers d'autres origines régionales ou nationales (Cherti & Collyer, 2013). Ceci étant dit, ces dimensions ne sont pas absentes de la recherche sur la migration au Maroc, avec une tendance à se développer ces dernières années.

L'intérêt porté aux ressortissants originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale est souvent lié aux conditions de précarité, matérielle, administrative et juridique, que vivent une partie d'entre eux. Cet intérêt ne peut cependant pas être déconnecté de celui que lui porte les États européens dans leur souci de lutter contre la migration irrégulière transitant notamment par les États maghrébins. L'implication des associations (dont les financements obtenus sont parfois spécifiquement dédiés à cette population), les discours politiques et médiatiques accentuent le regard porté à cette population et la rendent omniprésente.

---

<sup>4</sup> En 2005, à la suite de plusieurs tentatives de franchissement des frontières qui séparent le Maroc des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, onze personnes originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale sont tuées par la police aux frontières. Ces événements sont suivis, dans plusieurs régions du Royaume, de l'arrestation et du refoulement d'une centaine de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale.

C'est ce que Khachani met en valeur dans un rapport intitulé « Maroc : Migration, marché du travail et développement » (2010), lorsqu'il évoque, à côté de la population qui réside légalement au Maroc, d'autres migrants qui travaillent « au noir » :

*Des nationalités insoupçonnées sont en situation irrégulière. Les inspecteurs de travail ont dénombré récemment près de 3 000 étrangers qui travaillent « au noir » au Maroc. 45 nationalités ont été recensées dont des Anglais, des Libanais, des Coréens et des Saoudiens. Mais les Chinois et les Français demeurent les plus nombreux. Tous les secteurs d'activités sont concernés, avec une forte concentration de travailleurs étrangers dans l'hôtellerie et la restauration. Cette fraude touche même les entreprises structurées. (...) **Mais la présence irrégulière la plus visible est celle des Subsahariens.** Le Maroc est devenu un espace de transit et a tendance à devenir un pays d'immigration (2010 : 26).*

En 2010, l'AMERM (M. Khachani) publie, en partenariat avec la fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et des Croissants-Rouge, une autre étude sur le tissu associatif marocain et le traitement de la question migratoire au Maroc. Une partie de cette étude (l'autre étant sur le tissu associatif marocain) traite du contexte de la migration, un phénomène de société au Maroc, en fournissant un profilage des « migrants » au Maroc<sup>5</sup> reprenant les résultats de l'enquête menée en 2007 par l'AMERM et le CISP sur les « migrants subsahariens »<sup>6</sup>

*D'après l'enquête AMERM/CISP (2007), les ressortissants du Nigeria demeurent les plus nombreux (15,7%) suivis en seconde position par les Maliens (13,1%). Viennent ensuite, les Sénégalais (12,8%), les Congolais (RDC : 10,4%) les Ivoiriens (9,2%), les Guinéens (7,3%) et les Camerounais (7%), puis, et en nombre plus restreint, les Gambiens (4,6%), les Ghanéens (4,5%), les Libériens (3,8%) et les Sierra léonais (3,1%). L'enquête a également permis de relever la présence de migrants de treize autres nationalités que celles sus-mentionnées dans des proportions relativement moindres. En gros, on estime que près d'une quarantaine de nationalités sont concernées par ces flux clandestins (2010b :8).*

Préalablement à cette partie traitant de « la migration de transit », l'étude a dédié l'une de ses parties à l'immigration au Maroc. Celle-ci revient brièvement sur le « mouvement migratoire en provenance des métropoles françaises et espagnoles » et des migrants algériens (2010b :5), avant de présenter un tableau sur les « résidents étrangers au Maroc par catégories socio-professionnelles », sans précisions sur les origines nationales des concernés et indiquant que sur les 60 841 étrangers considérés (selon ces données émanant de la DGSN), 21 350 sont « sans emploi », 4663 sont « Directeurs », 4694 sont « ouvriers » et 3300 « retraités » (2010b :6).

Cette présentation se termine par la référence et redondance de la même affirmation que dans le rapport « Maroc : Migration, marché du travail et développement » (Khachani, 2010),

---

<sup>5</sup>Structure par nationalité et par sexe, par âge des migrants subsahariens, durée de séjour au Maroc, le statut des subsahariens, les sources de revenu, un faible taux d'activité professionnelle au Maroc

<sup>6</sup> AMERM (2008b), *De l'Afrique subsaharienne au Maroc : les réalités de la migration irrégulière. Résultat d'une enquête socio-économique*, AMERM. L'enquête a porté sur un échantillon de 1.000 personnes réparties entre cinq villes : Laayoune dans les provinces sahariennes, Casablanca et Rabat au Centre, Tanger au Nord et Oujda à l'Est.

*Mais à côté de cette population, qui réside légalement au Maroc, d'autres migrants travaillent « au noir » : près de 3000 étrangers appartenant à 45 nationalités<sup>7</sup>. Mais la présence irrégulière la plus visible est celle des subsahariens. Le Maroc est devenu un espace de transit et a tendance à devenir un pays d'immigration<sup>8</sup>(2010b :6).*

Si certains mobilisent la catégorie du « migrant au Maroc » ou de l'immigration irrégulière pour n'évoquer que les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale (dits subsahariens) en transit vers l'Europe, d'autres s'intéressent particulièrement à ces populations et le délimitent clairement (Alioua, 2011 ; Collyer, 2007, 2010).

Collyer (2007) s'intéresse ainsi aux parcours fragmentés de migrants subsahariens transitant par le Maroc et aux effets non seulement des conséquences de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la migration irrégulière transitant par le territoire marocain dans les difficultés rencontrées et dans l'allongement des durées de transit par le territoire marocain, mais également à ceux des réseaux sociaux transnationaux et de l'évolution des nouvelles technologies dans la construction de parcours par étapes.

Celui-ci souligne par ailleurs que : « Pour de nombreux migrants empruntant ces itinéraires, leur destination n'est pas déterminée lorsqu'ils quittent leur domicile, elle peut changer plusieurs fois au cours du voyage et, quoi qu'il en soit, ils peuvent ne jamais y arriver » (2007 : 668). Collyer réagit ainsi au fait de considérer a priori ces voyages comme orientés vers l'Europe et d'imposer une logique binaire absente des intentions exprimées par de nombreux migrants « à la recherche d'opportunités, où qu'elles se trouvent » (2007: 668).

Dans l'article intitulé « De la respécification de la notion de transit » (2015), je me penche également sur le recours à la notion de transit comme postulat associé au parcours des ressortissants d'Afrique de l'Ouest et central au Maroc, régulièrement non questionné, tout en ayant des effets pratiques, notamment sur la mise en œuvre du droit et des procédures. Cet article soutient une déconstruction de ce postulat du « transit des subsahariens vers l'Europe », en soulignant la dimension non figée de la catégorie du transit, son lien avec les perspectives d'établissement et le parcours par étapes qui intervient le plus souvent dans les mobilités notamment des ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale (cf. Alioua, 2011 ; Collyer, 2007). Par ailleurs, il met en avant le fait que, au travers notamment des discours politiques et médiatiques, « les migrants en transit ont été institués en population à part entière, tout en ne désignant quasiment que ceux qualifiés de "subsahariens", induisant le risque d'une stigmatisation de cette population » (Khrouz, 2015 : 83) et camouflant la plus grande diversité des phénomènes migratoires que connaît le Maroc contemporain.

La focalisation sur le transit associé auxdits subsahariens est analysée de manière transversale dans l'ouvrage *Étrangers au Maroc : droits et pratiques* (Khrouz, 2019), en relation avec les modalités par lesquelles l'immigration au Maroc est devenue une préoccupation des autorités

---

<sup>7</sup> *L'Economiste* du 24 août 2007.

<sup>8</sup> « Les principales sources d'information de cette section sont : - Mohamed Khachani : *La migration subsaharienne : le Maroc comme espace de transit*. Publications de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM). Rabat. 2006. Une édition en langue espagnole a été publiée par le CIDOB à Barcelone en décembre 2006. - La grande enquête menée par l'AMERM et couvrant six principaux centres de concentration des migrants subsahariens : Oujda, Nador, Tanger, Rabat, Casablanca et Laayoune. Voir AMERM : *De l'Afrique subsaharienne au Maroc : les réalités de la migration irrégulière*. Publications de l'AMERM. Rabat. 2008 » (Khachani, 2010b :6).

marocaines, au travers de la coopération avec l'UE dans le cadre de la lutte contre l'émigration irrégulière du Maroc (de ressortissants marocains et étrangers) se répercutant sur le territoire européen, en considérant la référence, directe ou moins directe, qui en est faite dans le cadre des délibérations entourant l'adoption de la loi n°02-03, ainsi que dans la construction de ladite loi (voir également Perrin, 2008), mais aussi en mettant en lumière les modalités par lesquelles cette catégorie du transit est couramment mobilisée, dans les discours, les pratiques et les dispositifs publics, concernant les « migrants subsahariens au Maroc », comme un postulat qui a des incidences sur le déploiement de certaines procédures et de fait sur l'accès aux droits.

Comme évoqué, un ensemble de travaux s'intéressent en particulier à cette population des ressortissants originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale, en situation de précarité juridique et régulièrement (mais pas toujours) économique. Se pencher sur cette population, hétérogène et dynamique, permet de mieux comprendre différents phénomènes qui la constituent, autour notamment d'investigations et de questionnement relatifs aux itinéraires, aux conditions de vie et aux vécus de ces personnes.

## **B- Itinéraires, conditions de vie et vécus des migrants subsahariens « en transit »**

La situation de ces migrants précaires, essentiellement originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale, est l'objet de différents rapports d'ONG (Wender, 2004 ; MSF, 2005), d'articles de presse, de reportages<sup>9</sup> et constitue une préoccupation régulièrement exprimée dans des discours politique qui érige cette présence en menace ou en difficulté pour le Maroc.

Le rapport dit « Pizzaro »<sup>10</sup> (du nom de son auteur) suite à sa visite au Maroc en 2004 alerte sur les lacunes du dispositif marocain de lutte contre la migration irrégulière, tout en soulignant la précarité de la condition des migrants subsahariens au Maroc et l'importance d'adopter un cadre juridique plus adapté.

Des travaux de sociologie émergent par ailleurs au début des années 2000, s'intéressant aux parcours, étapes et négociations des africains subsahariens dont le projet migratoire est de se rendre en Europe. Mehdi Alioua, qui travaille sur cette question à partir de son mémoire de maîtrise (2003) et de DEA (2004), redonne à ces migrants une position d'acteurs et contribue à déconstruire cette image du transit des migrants subsahariens pour l'envisager davantage sous l'angle de la migration par étapes, des réseaux de migration et des compétences développées par les migrants au fil de leur mobilité. Alioua souligne par ailleurs l'impact de la criminalisation politique et juridique dont ceux-ci sont l'objet de la part de certains États du Maghreb et de l'UE.

Collyer (2007) met en avant le parcours individuel<sup>11</sup> et par étapes de ces migrants subsahariens en transit, déconnectés le plus souvent des réseaux criminels internationaux qui interviennent

---

<sup>9</sup>"Errances africaines", reportage réalisé par le magazine Grand angle de la chaîne nationale marocaine 2M, février 2004. Ce film réalisé par Reda Benjelloul dévoile à travers des images et des témoignages les conditions de vie des migrants subsahariens au Maroc, sur le campus universitaire d'Oujda et dans les forêts proches de Ceuta et Melilla.

<sup>10</sup> Rapport disponible sur : <http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=4slQ6QSmlBEDzFEovLCuW0JehA%2FFj8BhFpaBkMTxmJmiQdDbmhAD9tyDjnGNW%2BNAOUrfz2KvvEc2uAX0%2BjN93CCq1fjStEfn%2Fh5fb0hMVp8ue78NgbsTfqy5Dm7TzEAWCB%2F7irSBE5NTdxgd6N3cJQ%3D%3D>

<sup>11</sup> Ce parcours individuel et par étape est cependant soutenu par le réseau social de ces migrants, des rencontres sur la route qui orientent les trajets et une communauté basée le plus souvent sur l'appartenance nationale.

pour soutenir la mobilité d'autres migrants (asiatiques notamment). Il met par ailleurs en valeur l'importance que prennent les technologies de la communication (téléphone mobile et internet) et liées aux transferts financiers dans les nouvelles formes de mobilités de ces populations, faisant ainsi écho à des constats réalisés sur le plan régional concernant le rôle joué par ces nouvelles technologies dans l'extension des réseaux sociaux et l'ouverture de nouveaux « espaces de transit » pour les migrants internationaux, les commerçants et les passeurs (Bredeloup et Pliez, 2006). La précarité, l'incertitude et les violences régulièrement liées à ce parcours des subsahariens en transit, découlant notamment du renforcement des contrôles et de la lutte contre la migration irrégulière, impliquent un rallongement des périodes d'établissement de ces migrants au Maroc qui, du fait de l'investissement dans leur parcours migratoire, des dettes accumulées et des difficultés rencontrées, conçoivent d'autant moins faire marche arrière (Collyer, 2007 : 683).

Tout en soulignant la diversité des profils et des parcours des Africains Subsahariens s'orientant vers l'Europe, qu'il qualifie de *transmigrants*, Mehdi Alioua s'intéresse, dans le cadre de sa thèse de doctorat (2011), aux modalités par lesquelles ceux-ci se réorganisent collectivement au cours de leurs étapes marocaines et créent progressivement une histoire commune, en liant leurs propres circulations à celles des populations locales. En s'intéressant notamment à l'intégration de ces *transmigrants* subsahariens, en particulier dans des quartiers de relégation socioéconomique qui abritent déjà la population issue de migrations internes, Mehdi Alioua décrit leur vie sociale, dans un contexte de frontiérisation de l'UE et de répressions à l'encontre des *transmigrants* subsahariens. Alioua met ainsi en exergue les réorganisations que cela implique pour ces derniers mais également les incidences sociopolitiques qu'ont de telles politiques transnationales anti-migrants sur les frontières Sud de l'Europe et les mouvements migratoires qui tentent de les contourner. Mehdi Alioua souligne ainsi, ce qu'il développera par la suite, le passage du transit à la transmigration (Voir notamment Alioua, 2015).

Anna Dessertine s'intéresse quant à elle, aux travers d'une étude menée auprès des migrants guinéens de Rabat, à la notion d'« aventure » et aux moments d'attente qui impliquent des interactions et le positionnement de ces migrants dans des réseaux collectifs (2015, 2016).

Anaïk Pian publie plusieurs articles traitant des conditions de vie et des mécanismes d'adaptation des ressortissants subsahariens, consistant notamment en l'organisation en associations et la mobilisation sur la scène politique, tout en considérant l'impact des politiques européennes sur le contexte d'existence de ces migrants et sur les dispositifs politiques et législatifs mis en place au Maroc (2005 ; 2008 ; 2009 ; 2011)

La vie dans les campements informels installés dans les régions frontalières du Maroc (essentiellement Nord) fait également l'objet d'un certain intérêt dans le cadre de travaux traitant plus largement de la question de la migration de transit ou de la situation des migrants subsahariens au Maroc (Wender, 2004 ; Pian, 2008) mais aussi d'articles ou de recherches plus spécifiques, comme il peut en être de l'article de Elza Tyzser qui s'intéresse aux effets du genre sur la gestion des frontières et l'externalisation des frontières européennes au Maroc (2019). Citons également la contribution de Kchikech sur le campement de Fès (2017).

L'ancrage de ces migrants dans les grandes villes marocaines et les mécanismes d'adaptation que ceux-ci développent font l'objet de certains travaux, qui contribuent à rendre visibles des réalités liées aux interactions, aux mobilisations de réseaux et au cosmopolitisme découlant de

la présence de ces migrants (Edogue, Peraldi, 2011 ; Infantino, 2011, Karibi, 2015 ; Lachheb, 2017 ; Kchikech, 2017 ; Agudal, 2017).

Du migrant subsaharien dans ce temps d'attente pour un potentiel projet d'émigration, à celui travaillant sur le marché informel ou engagé dans des activités commerciales, les frontières du transit se brouillent de fait et rendent visible une immigration d'installation, choisie ou contrainte. Nous en traiterons dans la partie suivante.

D'autres recherches, que nous évoquerons également dans la partie suivante, se penchent sur les parcours, les conditions de vie et la situation de migrants d'origines nationales particulières, comme il peut en être des Sénégalais (Timera, 2011 ; Timera, 2011b ; Pian, 2009) ou, plus spécifiquement, des domestiques sénégalaises (Lanza, 2011)

Elles n'en éclairent pas moins plus globalement des dimensions relatives à la présence des étrangers au Maroc plus largement ou des dispositifs, institutionnels ou non institutionnels, marocains ou étrangers, intervenant sur la condition de ces étrangers ou de certaines catégories d'étrangers.

Adoptant une approche anthropologique et d'immersion au sein d'un groupe de migrants originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale, Sébastien Bachelet s'intéresse aux modalités par lesquelles ces migrants s'orientent de manière concomitante dans leur projet migratoire vers un ailleurs et dans l'amélioration de leurs conditions de vie au Maroc (au travers notamment de la régularisation du séjour), investissent la sphère politique et la revendication quant à leurs droits (2018). Bachelet se penche également sur les fondements de la confiance des migrants, essentielle dans les relations tissées qui permettent de faire face aux difficultés et violences quotidiennes, liées à des politiques migratoires hostiles et à des dilemmes moraux réguliers; les migrants devant gérer un équilibre entre collaborer avec d'autres migrants et atteindre leur propre « objectif » (2019).

Dans ce transitoire qui perdure, dans cette installation non choisie, Inka Stock (2019) traite des effets de l'« immobilité forcée ». Elle souligne ainsi le paradoxe du traitement de cette migration comme étant une « migration de transit » qui se traduit par un manque d'investissement de l'État marocain pour faciliter l'accès à la régularisation du séjour et aux droits fondamentaux pour des migrants pourtant présents sur le territoire marocain pour des périodes prolongées et à durée indéterminée. Cette approche et l'immobilité forcée ayant, au fil du temps, un impact sur l'existence de ces migrants, remet en question leurs projets migratoires individuels et leur perception de la vie en général.

Si ces travaux perçoivent l'immigration au Maroc essentiellement sous l'angle de la migration de transit et au travers de l'expérience d'abord des ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale (dits « subsahariens ») en situation administrative irrégulière, une recherche riche s'est développée, nuanciant les approches relatives au « transit », élargissant le champ des préoccupations, décloisonnant l'image portée à l'immigration dite internationale au Maroc et soutenant de nouvelles orientations de recherche, en termes d'approches, de démarche conceptuelle, d'objet d'étude et de questionnements.

### C- L'immigration au Maroc : catégories particulières, diversité et perceptions

La migration des Européens au Maroc est souvent le phénomène le plus étudié après celui des « subsahariens ».

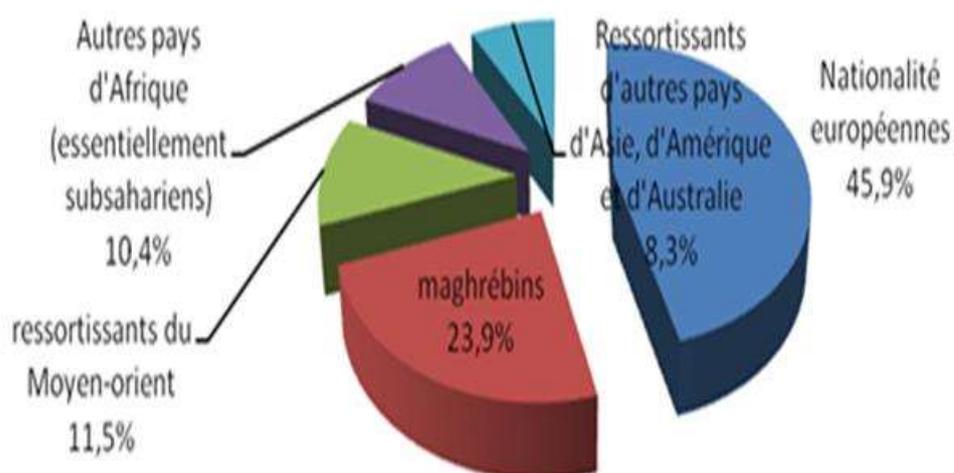
Certaines données relatives à l'immigration au Maroc sont fournies par les études du Haut-Commissariat au Plan (HCP) et du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), permettant d'opérer une petite remontée historique dans l'analyse des présences étrangères au Maroc.

#### Données des recensements de la population concernant les étrangers (RGPH) au Maroc<sup>12</sup>

|                     | 1935    | 1952    | 1960    | 1971    | 1982   | 1994   | 2004   | 2014   |
|---------------------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|--------|
| Résidents étrangers | 265.000 | 539.000 | 395.823 | 111.909 | 61 935 | 50 181 | 50 210 | 86 206 |
| en % pop. Marocaine | 3,64    | 5,77    | 3,4     | 0,73    | 0,30   | 0,192  | 0,172  | 0,25   |

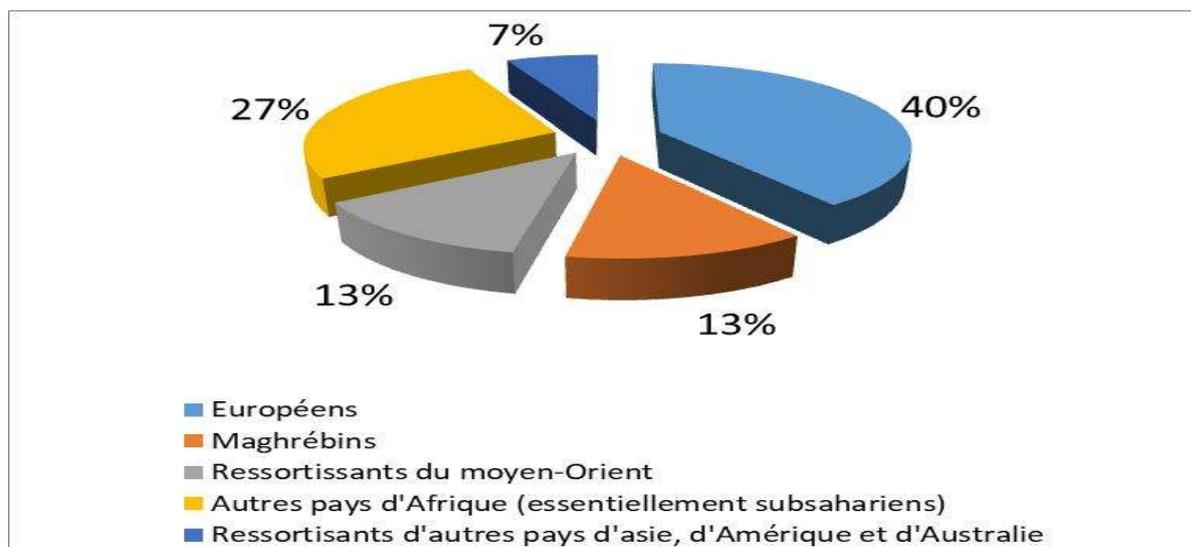
Pour ce qui est de la répartition par origine nationale des étrangers, le RGPH nous en donne des indications.

#### Répartition des résidents étrangers selon le groupe de nationalité (en %age) – RGPH 2004 :



<sup>12</sup> Ces données restent cependant indicatives, basées sur des recensements de la population dont les méthodes se sont améliorées au fil du temps mais basées sur les déclarations des personnes sondées. Le RGPH s'adresse cependant à l'ensemble de la population résidente au Maroc (au-delà de 90 jours), sans distinction liées à la régularité du séjour sur le territoire.

Répartition des résidents étrangers selon le groupe de nationalité (en %) – RGPH 2014<sup>13</sup> :



### 1) L'immigration européenne au Maroc

Présentée par certains chercheurs comme récente, l'immigration des Européens est, comme nous l'avons souligné en amont, ancienne et diverse, en termes de projets migratoires, de motivations liées à l'installation au Maroc, de statuts administratifs, de conditions de vie, etc.

Si tous les chercheurs sont conscients de la présence de ces ressortissants, cette forme de migration est, comme le souligne Berriane, largement ignorée par les chercheurs en tant que phénomène migratoire (2018 :2).

Lorsqu'il évoque la migration internationale au Maroc, Berriane distingue lui-même :

- La migration de retour des Marocains ;
- La migration des Africains subsahariens bloqués au Maroc sur leur route vers l'Europe ;
- Un nouveau type de migration Nord-Sud qui conduit de plus en plus d'Européens à s'installer au Maroc

La migration européenne n'est pas nouvelle, bien que sa configuration ait évolué avec le temps. Il est possible d'en retracer l'histoire et les évolutions au travers des ouvrages ou de certaines données disponibles. Alors que les Français et les Espagnols ont pendant longtemps constitué les contingents majoritaires d'étrangers et d'Européens, d'autres Européens s'installent sur le territoire, pour des durées plus ou moins longues.

Selon les données du HCP, 21 336 ressortissants français sont recensés en 2014. Les autorités consulaires françaises quant à elles relèvent 51 109 Français enregistrés sur les registres consulaires en 2015, comme le présente un rapport publié en 2018 sur *La Mobilité Internationale des Français* (Genetet, 2018 : 32). Selon ce rapport, « bien que l'on trouve des Français à peu près partout dans le monde y compris dans des lieux très reculés, plus de 59% de la communauté française inscrite au registre des Français établis hors de France se concentre sur seulement 10 pays dont six en Europe. » (Genetet, 2018 : 31) Le Maroc se situe en 8<sup>ème</sup>

<sup>13</sup> Pour soutenir une comparaison entre les résultats des deux RGPH (2004-2014), les données du RGPH 2014 ont été rapportées aux mêmes catégories que celles utilisées en 2004.

position de ce top 10 (Genetet, 2018 : 32). Les données transmises font état d'une émigration (ou expatriation) des Français en augmentation depuis 15 ans, bien qu'elles indiquent que le taux d'émigration des Français reste modeste en rapport aux autres pays de l'OCDE.

La moitié environ de ces Français enregistrés sont cependant des binationaux qui détiennent à la fois la nationalité française et la nationalité marocaine. Ce constat ouvre également à de nombreux questionnements et problématiques. La présence au Maroc de personnes pluri ou multinationales, aux statuts de résidence administrative hétérogènes sur le territoire (comme il en est de ressortissants français par ailleurs), de nationalité marocaine ou pas, soulève des enjeux et soumet à des situations particulières qui ont leur importance.

Le retour des « Marocains résidents à l'étranger », qui sont pour certains nés à l'étrangers, y ont grandi et détiennent une autre nationalité, interviennent dans certaines reconfigurations de la société marocaine tout en faisant encore l'objet d'un nombre insuffisant de travaux (en comparaison de celles menées sur les MRE à l'étranger). Les liens entre l'installation de ces deux catégories de population au Maroc (MRE de retour et étrangers au Maroc) existent, comme le confortent les textes juridiques dédiés aux deux catégories de population (« enfants migrants au Maroc » et « enfants marocains de retour ») concernant la scolarisation<sup>14</sup> (adaptation de la scolarisation relative aux langues et à l'évaluation du niveau scolaire notamment) ou des questions de sécurité sociale, de résidence fiscale, etc. Un intérêt émerge concernant ces catégories de population étrangères et marocaines, comme nous en traiterons dans la suite de cette partie.

Depuis quelques années, plusieurs recherches ont été menées sur les ressortissants européens migrants au Maroc. Cette migration est envisagée sous ses différentes formes ou traitée au travers d'une catégorie nationale d'Européens.

La/les migrations des Européens dans les villes de Fès (Berriane, Aderghal, Idrissi Janati, Berriane, 2013 ; Berriane, Idrissi-Janati, 2016), de Marrakech (Peraldi, 2018) ou de Tanger sont particulièrement présentes dans la littérature existante. Citons également le travail de Chattou sur « les entrepreneurs transnationaux dans le tourisme au Maroc » qui porte sur les investisseurs étrangers dans les médinas des villes impériales marocaines de Marrakech, Fès, Meknès et Tanger (2014).

Sont aussi traitées la mobilité d'Européens découlant d'une relation amoureuse ou conjugale (Therrien, 2020b) ou la présence de « retraités du soleil » européens ou d'« itinérants » qui se confondent aux « touristes » et s'établissent sur le territoire marocain une partie plus ou moins longue de l'année (Le Bigot, 2015).

Certaines recherches portent sur des catégories nationales particulières de ressortissants européens. Elles s'intéressent à la migration des Italiens au Maroc (Cassa, 2020) ou aux migrants espagnols à Tanger (Therrien, 2019)

Les ressortissants français font l'objet d'un intérêt particulier (Picod-Kinany, 2010 ; Therrien, 2014 ; Beck, 2015 ; Terrazzoni, 2015 ; Therrien, Pelligrini, 2015 ; Peraldi, Terrazzoni, 2016 ; Therrien, 2016 ; Pellegrini, 2016), pertinent au regard de leur présence au Maroc, de l'hétérogénéité des profils de Français établis sur le territoire et de l'histoire liant les deux pays.

---

<sup>14</sup> Note du ministère de l'éducation nationale n°139X18 du 5 octobre 2018 relative à l'intégration dans les écoles marocaines des enfants venus de l'étranger.

Comme l'énonce Chloé Pellegrini (2016b),

*Historiquement, les Français ont été présents au Maroc dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ceux qu'on appelait les « Vieux Marocains » étaient essentiellement des militaires, des fonctionnaires et des hommes d'affaires, ainsi que quelques cultivateurs d'origine modeste (Knibiehler Y, Emmerly G, Leguay F 1992). Par la suite, avec la colonisation du Maroc par la France et l'imposition du régime du Protectorat français sur le pays en 1912, de nombreux migrants français se sont installés dans les zones françaises du Maroc par vagues successives jusqu'à l'indépendance marocaine en 1956. Malgré une baisse extrêmement forte du nombre de résidents français dans le pays dans les années qui suivirent l'indépendance, la présence française au Maroc reste significative encore aujourd'hui puisque, selon les chiffres officiels du gouvernement marocain sur les étrangers (Haut-Commissariat au Plan 2009), le pourcentage de Français résidant au Maroc est supérieur à celui des autres nationalités étrangères*

L'ouvrage coordonné par Catherine Therrien sur les migrations des Français au Maroc (2016) regroupe un ensemble de contributions qui permettent notamment de revenir sur le profil démographique et historique de la présence française au Maroc (Pellegrini), d'analyser les perceptions marocaines de la migration française au Maroc (Mouna) ou la représentation sociale des Français installés au Maroc (Harrami).

Les recherches portant sur les Français ne sont pas nouvelles (Cassaigne, 1964 ; Knibiehler, Emmerly&Leguay, 1992), du fait notamment du protectorat français sur le Maroc, de la forte présence de cette « communauté » sur le territoire, des relations étroites (et anciennes) avec les autorités françaises et des circulations de personnes entre les deux pays.

Bien que nombreuses, ces recherches sont régulièrement exclues du champ des discussions sur les migrations au Maroc.

Ce constat est d'autant plus flagrant pour les recherches qui se sont intéressées aux unions mixtes et aux enfants issus de ces couples. Depuis les années 60, divers supports et travaux rendent visibles certains enjeux, liés aux vécus, aux conditions, etc., découlant du mariage de Marocain.e avec des ressortissant.e.s de pays tiers venus s'installer au Maroc (Dejeux, 1989 ; Moukachi, 1990 ; Balenghien, Benjelloun-Touimi, Kilito, Teeuwissen, 2003 ; Therrien, 2009 ; Therrien, 2012 ; Therrien, 2014 ; Cauvin Verner, 2016 ; Therrien, Le Gall, 2017). La revue *Kalima* avait ainsi dédié plusieurs articles aux difficultés d'acceptation et de vie de ces conjoint.e.s de Marocain.e.s, principalement françaises<sup>15</sup>. Les recherches portant sur ces questions sont pourtant peu connues. Elles ont eu tendance à se développer ces dernières années. Citons également les livres de Chbani Kounda Hafsa (1990), *Couples mixtes: Le Bonheur à haut risque* (1990) et de Sebti, Fadela (1995), *Moi, Mireille lorsque j'étais Yasmina*, qui ont rendu ces vécus plus accessibles au grand public.

Emergent ainsi, au bénéfice de ces recherches, différentes figures de la migration d'Européens ou de ressortissants de certains pays européens au Maroc. Les retraités, les touristes, les

---

<sup>15</sup> Jamal Alaoui, M.F., « Couples mixtes : ces épouses venues d'ailleurs », *Kalima*, n°12, février, pp. 22-25 ; Taarji, H. (1987) « Elles ont "osé". Couples mixtes 2 », *Kalima*, n°13, mars, pp. 18-21. H.T., M.F.J.A., A.S. (1987), « un choix sans frontière », *Kalima*, n°13, mars, pp. 22-26.

entrepreneurs, les conjoint.e.s de Marocain.e.s, les investisseurs et gérants d'entreprises ou de ryads sont certaines de ces figures. Il en existe d'autres.

Une étude réalisée récemment par l'association FdM-ADFE<sup>16</sup> (non encore publiée) « Pour une meilleure protection juridique des conjoints/ conjointes (étrangers non musulmans) de Marocains/Marocaines musulmans et de leurs familles » montre bien, au-delà de la réalité de traitements préférentiels dont peuvent bénéficier des ressortissants européens, qu'un certain nombre de problématiques n'ont pas fait l'objet de l'attention qu'elles mériteraient (notamment des questions de liberté religieuse, d'héritage, de garde d'enfants, etc.).

Par ailleurs, certains travaux ne sont pas centrés uniquement sur une mobilité européenne. C'est ainsi que Anton et Peterman s'intéressent au « lifestyle migrants »<sup>17</sup> en considérant des étrangers de différentes origines nationale (2014), que Escher et Petermann traitent des parcours et profils des habitants étrangers des médinas de Marrakech et d'Essaouira (2013), que Mouna s'intéresse aux parcours croisés des migrations espagnoles et subsahariennes à Tanger (2016b), ville que Chattou considère également comme étant à la croisée de nouvelles recompositions territoriales et de mobilités transnationales (2013).

## **2) Vers une recherche plus diversifiée sur les migrations des ressortissants de pays tiers au Maroc.**

Un certain nombre de travaux portent sur des catégories englobantes, comme celle des Subsahariens ou des Européens. Certaines recherches s'intéressent pourtant à des catégories nationales d'étrangers et notamment de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale.

Il en est ainsi des travaux de Goldschmidt qui portent sur les migrants congolais « en route vers l'Europe » (2002) ou sur les étudiants et migrants congolais, autour des politiques d'accueil et stratégies migratoires (2004)

Anaïk Pian s'intéresse aux parcours des Sénégalais vers, au et du Maroc (2005 ; 2007 ; 2009). Dans sa recherche sur les migrants sénégalais au Maroc, Timera souligne qu'au-delà de la proximité que devrait soutenir l'appartenance à une même religion, une frontière s'érige entre les populations marocaine et sénégalaise du fait de l'association à une couleur et à une origine différentes (2011). Concernant d'autres catégories de populations et de terrains d'étude, citons le travail de Touré sur les étudiants maliens de Fès (2014 ; 2015).

Les travaux présentés ci-dessus qui s'intéressent à des catégories nationales de migrants européens s'ancrent également dans cette démarche.

Timera publie également en 2011 un article en anglais intitulé « Migrations entre transit, installation et redéfinitions des identités : une étude sur les migrants sénégalais au Maroc et les migrants nigériens au Sénégal » [“Migrations between transit, settlement and redefinitions of

---

<sup>16</sup> Français du Monde – Maroc – Association Démocratique des Français de l'Étranger (ADFE). <https://www.fdm-maroc.org>

<sup>17</sup> La « lifestyle migration » y est traité comme étant « le changement permanent de lieu de résidence ou le choix d'un lieu de résidence secondaire et temporaire, avec pour objectif principal de trouver une « vie meilleure » à des fins de réalisation de soi, de représentation de soi et de satisfaction des besoins de base » (Trad. NK, Escher Petermann, 2014 :32)

identity : A case study of Senegalese migrants in Morocco and Nigerian migrants in Senegal”] (2011b).

Les recherches portant en premier lieu sur des dimensions religieuses ou le fonctionnement de certaines communautés religieuses au Maroc (tijjaniya notamment pour l’Islam ou les églises chrétiennes dites « de maison ») ont permis de travailler sur le lien entre religion et mobilité/migration, tout en s’émancipant d’un certain nombre de postulats relatifs à la migration au Maroc et en soutenant une diversité de questionnements et d’analyse sur la place de ces communautés religieuses, leur fonctionnement, les interactions entretenues avec d’autres milieux, etc. Beaucoup sont orientées sur la mobilité de musulmans originaires de certains pays d’Afrique de l’Ouest.

Parmi les objets d’étude :

- La religion, une ressource importante pour de nombreux migrants (Bava, Boissevain, 2014 ; Bava, Boissevain, 2020)
- L’intervention d’agences de voyages spécialisées dans le transport des pèlerins (Lanza, 2015)
- Les mobilités religieuses liées à la Tijaniyya (Kane, 1993; Kane, 2007; Berriane, 2012 ; Lanza, 2012 ; Lanza, 2015 ; Lanza, Seck, 2018; Bamba, 2015, Hammouchi, 2018)
- Mobilités religieuses et anthropologie du tourisme - pèlerins tidjanes sénégalais au Maroc (Lanza, 2014).
- La Mobilité des Musulmans ivoiriens au Maroc : entre formation islamique et tourisme religieux (Bamba, 2015).
- Les Chrétiens aux Maroc, le renouveau de l’Eglise et les églises de maison (Bava, 2021 ; Bava, 2019 ; Coyault, 2014 ; Coyault, 2015 ; Berriane, 2020)

La diversification des recherches sur l’immigration au Maroc, en termes notamment d’intérêts particuliers portés à des catégories nationales, socioprofessionnelles, administratives ou religieuses, s’opère progressivement et questionne la notion de migrant telle qu’elle est communément mobilisée, comme nous l’avons évoqué concernant les migrants européens. Rares sont les recherches qui opèrent cependant sans s’orienter vers une catégorie nationale ou régionale d’étrangers, en vue du traitement transversal d’un objet de recherche concernant les étrangers, en lien avec un statut administratif, social, professionnel ou pour une analyse conceptuelle associée au contexte marocain qui s’émanciperait d’un focus sur une catégorie particulière d’étrangers.

Au-delà de la question du transit ou des migrants subsahariens en transit, une diversité de sujets de recherche ont été mobilisés concernant les ressortissants d’Afrique de l’Ouest et centrale (dits « subsahariens »), s’intéressant à des dimensions telles que les conditions de travail ou l’emploi, comme il en est de la contribution de Kettani et Peraldi sur les segmentations et informalités des mondes du travail (2011), de celle de Polistena sur « l’insertion professionnelle des migrants subsahariens diplômés au Maroc, le cas de Fès et de Meknès » (2017), de la recherche de Weyel sur la situation des travailleurs subsahariens dans des centres d’appel (2015 ; 2017), des étudiants subsahariens (Berriane, 2009 ; Berriane, 2010 ; Infantino, 2011b ; Laouali, Meyer, 2012 ; Berriane, 2015 ; Nzamba, 2015, Laouali, 2017) ou de l’occupation de l’espace public (Karibi, 2015).

Dans « Les mondes du travail : segmentations et informalités », Kettani et Peraldi (2011) soulignent d'ailleurs que :

*Les « migrants » subsahariens occupent, en peu d'années, une gamme sans cesse plus large d'emplois et de niches économiques, des petits métiers urbains aux centres d'appel.*

*Pourtant, malgré le constat de ce mouvement permanent d'élargissement, la plupart des chercheurs et les médias en rendent compte encore comme s'il ne s'agissait que d'opportunités, de « débrouillardise ». Cette évolution est décrite comme si elle ne devait rien à la société marocaine et tout à l'initiative des migrants eux-mêmes. Sans mettre en doute la pertinence de certaines observations sur les difficultés de la condition de certains migrants subsahariens, il nous semble cependant nécessaire de réorienter le point de vue sous lequel on parle du travail des Subsahariens, en tenant compte de la gamme sans cesse plus élargie des secteurs économiques dans lesquels ils apparaissent et qui rend difficile l'hypothèse d'une présence aléatoire.*

Un axe particulier est dédié aux questions d'accès au logement et de stratégies d'appropriation de l'espace dans l'ouvrage coordonné par Mouna, Harrami et Maghraoui, *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration* (2017). Cet ouvrage présente les contributions de Lachheb sur l'accès au logement et l'intégration des migrants subsahariens dans la ville de Meknès, de Kchikech sur le campement de Fès et celle d'Agudal sur la mobilité spatiale et l'expérience sociale autour de la présence des migrants subsahariens dans la ville de Meknès. Intégrant des travaux d'étudiants en Master ou de doctorants, cette publication soutient la diffusion de résultats de terrains réalisés sur des sujets novateurs et permet d'alimenter la connaissance d'une diversité de sujets qui concernent principalement les ressortissants subsahariens et syriens sur le territoire.

Les modalités d'accès au terrain, les choix opérés concernant les lieux d'investigation et les intermédiaires soutenant l'accès aux enquêtés impliquent régulièrement un biais qui oriente vers des catégories de personnes en particulier et dénature parfois le souci exprimé de s'intéresser globalement à une population, en l'occurrence les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale, et de fait les analyses qui se dégagent. Travailler sur la population subsaharienne et s'orienter pour cela vers le quartier de Douar Hajja par exemple, induit de rencontrer principalement des personnes en situation de précarité matérielle, administrative et juridique, et ne permet pas de cerner la situation globale des Subsahariens établis au Maroc. Si cela n'enlève rien à la pertinence de la recherche, elle implique pour le chercheur de souligner ce biais méthodologique sans chercher à effectuer des montées en généralité ou à tirer des analyses effectuées des constats plus globaux.

Ces recherches contribuent à rétablir l'immigration au Maroc dans sa « réalité complexe, qui constitue à la fois un défi et une richesse, que cache la figure, largement médiatisée mais réductrice, du subsaharien errant sur les routes, acculé à recourir à la charité publique ou s'attaquant régulièrement et en groupe, aux frontières des deux présides occupés » (CNDH, 2013 : 2).

C'est d'ailleurs dans le souci de rendre plus visibles certaines recherches élaborées sur les migrations au Maroc, de soutenir une meilleure connaissance des présences d'étrangers au Maroc, dans leur diversité et leur complexité, de s'intéresser à de nouvelles approches, de

nouveaux objets d'étude et de nouvelles catégories de migrants que l'ouvrage collectif *Migrants au Maroc : cosmopolitisme et changements sociaux* a été élaboré<sup>18</sup> (Khrouz, Lanza, 2015).

Outre les références d'ores et déjà mentionnées concernant le passage du transit à la transmigration des migrants subsahariens (Alioua), les nouveaux migrants français à Essaouira et Marrakech (Terrazzoni), la présence des « hivernants » européens au Maroc (Le Bigot), les Eglises de maison congolaises de Rabat (Coyault), le tourisme religieux sénégalais (Lanza), la mobilité des Musulmans ivoiriens au Maroc (Bamba), les modalités de mise en œuvre du dispositif scolaire de Caritas et les questionnements qu'il soulève (Barrière), les enjeux de l'immigration estudiantine subsaharienne (Nzamba) ou l'exemple des étudiants Maliens de Fès comme nouveaux portraits de la présence étrangère au Maroc (Touré), certains articles se penchent sur des sujets innovant et jusque-là peu traités. Certains des travaux concernés traitent de catégories nationales d'étrangers ayant fait l'objet d'une attention particulière limitée, comme il en est des migrants guinéen (Dessertine), des migrations chinoises au Maroc (Taing) ou de la situation des Syriens (Sidi Hiba). Boudarssa quant à elle s'intéresse à la vie des ressortissants de pays tiers, au travers des relations du personnel des ONG internationales au Maroc avec le cosmopolitisme.

Nous reviendrons dans la suite de ce travail sur les articles de cette publication qui se penchent davantage sur les dimensions juridiques (Eba Nguema), de mise en œuvre du droit et de catégorisations impactant la mise en œuvre des procédures (Khrouz).

La gestion politique de la frontière maroco-espagnole et ses effets sur les « migrants » dits subsahariens n'est pas un sujet nouveau (Ferrer-Gallardo, 2008 ; Pian, 2009, Andersson, 2014 ; Gabrielli, 2015 ; Kobelinsky, 2017 ; Freedman, 2016). Certains travaux apparaissent pourtant innovants et viennent combler un manque : la prise en compte des rapports sociaux de sexe et de leur imbrication avec ceux de « race » et de classe dans l'analyse des politiques migratoires sécuritaires et de leurs conséquences. C'est ainsi que Tyszler se penche sur les modalités par lesquelles la fermeture des frontières et leur sécurisation aggravent les rapports de domination entre les sexes, et notamment les violences sexuelles contre les femmes (2018).

Citons également les travaux de Anissa Maâ sur les retours volontaires du Maroc de ressortissants de pays tiers (2019, 2020, 2020b).

Certaines recherches, qui ont pu porter sur des catégories nationales de populations étrangères, autres que subsahariennes mais précaires matériellement et juridiquement, montrent bien l'intérêt de développer des recherches concernant ces populations. Les ressortissants syriens étant considérés réfugiés *prima facie*<sup>19</sup> par le HCR, vivant des situations de précarité marquée et constituant, selon le dernier recensement de la population, 6,2% de la population étrangère au Maroc, il est surprenant que davantage d'études ne soient pas rendu publiques les concernant. Outre l'article de Hiba (2015), citons cependant également le travail de Leftami, étudiant en Master à Sciences Po Rabat (UIR), concernant l'accès des enfants réfugiés syriens à l'école à Rabat (2017), ainsi que la contribution de Talbioui et Khalid (2020) intitulée « Réfugiés syriens au Maroc : Étude de perceptions des marocains sur l'accueil des réfugiés syriens ».

---

<sup>18</sup>Cet ouvrage collectif est le fruit d'un travail de réflexion initié dans le cadre de deux journées d'étude, « Présence des étrangers, cosmopolitisme et changements sociaux au Maroc contemporain », qui se sont tenues à Rabat les 3 et 4 novembre 2014.

<sup>19</sup> A première vue, sur la base de l'origine nationale.

Par ailleurs, en 2020, le HCP, en partenariat avec le HCR, publie une *enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc*.

Cette revue de littérature est probablement passée à côté de travaux portant sur les Syriens au Maroc (au regard de l'intérêt manifeste d'étudiants et de chercheurs sur le sujet). Ces travaux sont étroitement en lien avec le sujet de cette revue de littérature et mériteraient d'être intégrés, comme il en est de contributions relatives à d'autres catégories de ressortissants de pays tiers présents sur le territoire. Rares sont également les travaux s'intéressant aux conditions, vécus, parcours, etc., des ressortissants philippins ou des travailleuses philippines, notamment dans le cadre des emplois de maison, alors même que différentes problématiques que connaissent ces femmes, expatriées et le plus souvent seules, sont visibles et ont été rendues publiques par la presse et par le travail de certaines associations constituées autour de la condition de ces femmes employées de maison. La migration de travail des ressortissants philippins est pourtant un phénomène mondial relativement récent au Maroc mais qui a connu une progression significative ces dernières années.

Par ailleurs, l'amalgame régulièrement opéré entre Subsahariens, ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale, Africains noirs, etc., camoufle une diversité de situations, d'origines nationales ou régionales, de référents culturels ou religieux, de parcours, etc.

Distinguer les membres de ces catégories englobantes pourrait nous en apprendre davantage sur la situation de ces personnes, leurs particularités et les communautés avec d'autres étrangers ou Marocains. Des particularités peuvent aussi exister au sein de catégories nationales, comme il en est des Sénégalais.e.s employé.e.s de maison ou étudiants en religion au sein de la population sénégalaise au Maroc, ou des enfants guinéens non accompagnés parmi les Guinéens.

L'intérêt porté à la population subsaharienne au Maroc est également et étroitement lié aux politiques de lutte contre la migration irrégulière déployées par l'UE et ses États membres qui, depuis les années 1990, s'orientent vers les pays de transit, au travers notamment de la Politique Européenne de Voisinage (PEV), pour limiter les arrivées irrégulières sur le territoire Schengen.

La position géographique du Maroc en fait un territoire de passage pour un certain nombre de personnes souhaitant rejoindre les côtes européennes, suivant en cela les émigrants marocains et Nord africains. Ce trajet est celui de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale, d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Asie. Il n'est évidemment pas celui des ressortissants européens, migrants Nord/Sud aussi aux différents statuts et projets, qui circulent de manière moins contrainte et s'établissent plus facilement, sans toujours régulariser leur séjour ou leur emploi. Les caractéristiques associées à l'une ou l'autre catégorie de population interviennent sur les pratiques des acteurs, professionnels ou profanes. Non seulement les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale connaissent des situations, matérielles, légales et administratives, hétérogènes, mais la notion même de « situation irrégulière » mériterait d'être questionnée.

Les préoccupations liées à l'émigration marocaine interviennent aussi dans les relations régionales et bilatérales, en alimentant a contrario un intérêt moindre pour les conditions de l'émigration, notamment irrégulière, que pour la situation des Marocains résidants à l'étranger (MRE) dans les pays européens et les relations entre cette migration et le développement du pays d'origine.

De plus, le Maroc devient également attractif comme destination, pour un séjour court, une occasion de « trouver sa place » ou un pays d'accueil par défaut (pour des raisons de perspectives et d'entraves à la circulation vers certain territoire). Les projets migratoires, les modalités d'installation, pérennes ou temporaires, les circulations entre les territoires, les relations entre les populations (qui vont parfois jusqu'au mariage) font émerger un ensemble de problématiques qui font l'objet d'un intérêt variable.

### **3) Perceptions, catégorisations discours et discriminations**

À l'occasion d'autres thématiques, des ouvrages relevant de disciplines diverses (histoire, économie, etc.) produisent des analyses et publient des données concernant certaines présences étrangères au Maroc, au détour d'une page ou de manière plus consistante (El Yamlaoui, Zemmouri, 2001; Jmahri, 2012). Un retour sur les ouvrages d'histoire en particulier, permettrait de mieux faire connaître l'histoire des migrations au Maroc, sur un plus long terme. Elles permettent par ailleurs régulièrement de mieux percevoir les relations et perceptions associées à différents groupes d'étrangers ; l'étranger au clan, à la tribu, à la région, au pays, le bienvenu ou l'indésirable. C'est ce qui rend le livre de Chouki El Hamel (2013) si attractif, au-delà de l'apprentissage qu'il permet concernant la relation au Noir dans la région du Maroc actuel (bien plus largement, en nous référant aux repères des époques concernées) et les pratiques esclavagistes dont nous gardons certaines empreintes aujourd'hui.

Les réflexions et études sur l'histoire des traites d'êtres humains et de l'esclavagisme (N'Diaye, 2008 ; Goodman, 2012 ; El Hamel, 2013), leurs fondements idéologiques et leurs contextes, tout comme un retour sur les échanges et mobilités ayant liés dans le passé le Maroc actuel et ses populations avec d'autres territoires et population, du Nord, du Sud et d'ailleurs, sont également des ressources qui pourraient positivement alimenter les réflexions et analyses sur les perceptions et l'accueil des étrangers au Maroc aujourd'hui. Ces éclairages soutiendraient une meilleure compréhension de ce qui, dans la relation à l'Autre, est aussi déterminé par des faits historiques, des influences, des affinités et des tensions non résolues. Certains se sont attelés à ancrer les relations du Maroc avec certains États ou régions d'origine de migrants au Maroc dans leur contexte historique (Lanza, 2011) ou dans le cadre plus large des échanges d'idées, des relations sociales, matérielles, etc., susceptibles d'intervenir sur les représentations réciproques des ressortissants de ces États (Virkama, Therrien, Harrami, Kadri, 2012 ; Wyrzten, 2015).

C'est aussi dans ce cadre que doit être perçue l'image et la relation à l'Européen, ou aux différents ressortissants européens au Maroc.

L'analyse des discours et l'analyse des catégorisations constituent des outils précieux soutenant une meilleure compréhension des perceptions et des caractéristiques associées à tel statut, à tel ou tel groupe ou catégorie de personnes. Ces démarches sont pourtant peu utilisées à cet effet dans le contexte de la recherche marocaine, et en particulier concernant la migration ou les présences étrangères au Maroc, bien que certaines recherches les aient exploitées. Le discours médiatique a pourtant fait l'objet d'une certaine attention. Des organisations comme l'institut PANOS<sup>20</sup> interviennent en vue de déconstruire les perceptions associées à la migration et aux

---

<sup>20</sup> Voir notamment : <https://www.panosgl.org/productions/le-traitement-mediatique-des-questions-migratoires>

migrants dans les discours journalistiques, tout comme d'autres initiatives ont ciblé les députés, les enseignants ou les étudiants.

En 2007, Hourria Alami M'Chichi publie une contribution sur la thématique des migrations des Subsahariens au Maroc à travers la presse, en indiquant « une relation à l'autre difficile » (2008)<sup>21</sup>.

Le numéro 5 de la *revue marocaine de droit d'asile et migration*<sup>22</sup>, intègre un ensemble de contributions de journalistes spécialisés (Lemaizi, Bentaleb) et de chercheurs (Faouzi, Elouafa, Puig Artigas) qui évoquent la question du traitement médiatique de la migration et des représentations sociales entourant la présence des Subsahariens au Maroc (2015).

Citons également l'article de Khrouz et Lanza (2015) sur les « migrants subsahariens » dans la presse marocaine qui opère un focus sur deux temps médiatiques : les événements de Ceuta et Melilla en 2005 et l'article le Péril noir paru dans le Journal Hebdo en 2012.

L'ouvrage *L'étranger : droit et pratiques au Maroc* (Khrouz, 2019) considère l'impact du discours politique et médiatique sur les perceptions des présences étrangères au Maroc, de manière transversale et au travers de plusieurs illustrations. Le chapitre 11 de cet ouvrage est par ailleurs dédié à l'analyse du travail de production factuelle et d'énonciation de vérités telles qu'elles émergent d'une actualité associée à la migration africaine par un journal électronique, *Nadorcity.com*.

En 2020, l'OIM-Maroc et l'UE publient (en arabe et en français), en partenariat avec le ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, chargé des Marocains Résidant à l'Étranger (MDCMRE) et l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC), deux guides sur la « Couverture médiatique de la migration fondée sur le droit international et les données factuelles » ; l'un destiné aux journalistes, le second aux facilitateurs.

Un certain nombre des auteurs cités font état de l'effet – positif ou négatif - des perceptions sur les conditions de vie de ressortissants de pays tiers. Apparaissent clairement une distinction effectuée, orientant les recherches sur les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale le plus souvent vers les populations précaires administrativement et juridiquement et celles sur les Européens vers une « mobilité » de confort. Ce constat est cependant à atténuer au regard de la diversité des regards et des travaux mis en avant dans ce travail (cf. *supra*) qui ne font, malheureusement, l'objet que de peu de visibilité et de publicité, a fortiori hors du milieu d'acteurs spécialisés.

Les recherches se penchant sur les perceptions, les dominations et les discriminations, au-delà de l'énoncé de ces réalités, commencent également à se développer et apportent un regard nouveau et éclairant sur les relations entretenues entre individus, sur des positions particulières

---

<sup>21</sup> Publication des contributions à l'Université Ouverte 2007, organisée à Rabat, du 27 au 30 mars 2007, par l'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA, Rabat) et la Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations (Université de Montréal) sur le thème : Migration, droits de l'homme et développement.

<sup>22</sup> La Revue marocaine de droit d'asile et migration est la revue créée par la clinique Hijra en avril 2016, avec pour vocation d'offrir une plateforme de débat sur le droit de la migration et de l'asile au Maroc. <https://www.cjhm.org/a-propos-de-revue/>

ou des difficultés rencontrées par certaines catégories de personnes du fait de leur nationalité, de leur couleur de peau, de leurs orientations sexuelles, de leur religion ou de leur genre.

Khalild Mouna et Nourredine Harrami s'intéressent respectivement aux perceptions marocaines de la migration française au Maroc et à la représentation sociale des Français installés au Maroc dans l'ouvrage de Therrien sur la migration des Français au Maroc (2016).

Timera (2011) et Lanza (2015) mettent ainsi en avant l'ambivalence dans les relations entretenues entre ressortissants sénégalais au Maroc et Marocains, supposés proches du fait d'une religion commune mais que d'autres déterminants éloignent, comme il en est de la couleur de peau, de l'origine nationale ou de l'assignation à la catégorie du « migrant ». La question du racisme est également mise en avant dans l'article de Bahmad (2015) qui revient sur l'image des migrants subsahariens dans l'histoire et le cinéma marocains.

En 2017, Radi Saadia publie une contribution sur les points de vue ordinaires sur les migrants subsahariens qui « cherche plutôt à connaître les idées circulant sur les migrants subsahariens, en partant du principe que la plupart de celles-ci, exprimées dans des conditions non professionnelles, s'expriment dans un cadre de réciprocité des perspectives (Schütz, 1987), c'est-à-dire sont compréhensibles pour la plupart des locuteurs et sont généralement partagées par une partie significative d'entre eux » (2017 : 141).

Les études sur la racialisation, le genre ou celles soutenant une approche intersectionnelle permettent ainsi de traiter de phénomènes qui agissent en pratique, ne peuvent être ignorées ou considérées comme des sous objets d'étude. Elles sont essentielles à la compréhension de mécanismes, de phénomènes sociaux et de conditions. Elles permettent notamment de sortir des femmes du statut de vulnérabilité dans lesquelles elles ont été placées d'office, en soulignant leurs actions, les contraintes et violences particulières dont elles sont couramment victimes parce que femmes, ainsi que les mécanismes de résistance qu'elles mettent en place et l'évolution de relations qui elles-mêmes sont complexes et doivent être suivies dans leurs évolutions contextuelles (Tysler 2019).

Le champ des migrations et un intérêt porté à la condition des ressortissants de pays tiers au Maroc ne devraient pas pouvoir faire l'économie de recherches portant sur les perceptions, les catégorisations d'appartenance et les relations sociales qui interviennent au quotidien. Comme énoncé ci-dessus, mieux connaître l'histoire, s'interroger sur les caractéristiques associées à telle ou telle catégories de personnes nous apprendrait beaucoup sur nos sociétés, nos fonctionnements sociaux, de manière globale ou située.

Parmi les travaux intéressants sur ces questions, citons aussi l'article de Therrien (2020) "It's More Complex than "Black" and "White:" Symbolic Boundaries of Mixedness in the Moroccan Context", [«C'est plus compliqué que« noir » et« blanc »:« frontières symboliques de la mixité dans le contexte marocain »], ainsi que celui de El Miri (2018) « Devenir "noir" sur les routes migratoires : racialisation des migrants subsahariens et racisme global ».

Notons cependant certains travaux antérieurs qui se sont intéressés aux relations avec les Marocains (Cherti, Collyer, 2013 ; AMERM, 2008), tout en s'appuyant sur un échantillon limité de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale, le plus souvent précaires

matériellement, juridiquement et dans leur intégration au Maroc<sup>23</sup>. Les expériences ou vécus reportés par des ressortissants sénégalais, nigériens ou camerounais, des résidents depuis 10 ans, 2 ans ou 6 mois, des personnes travaillant, étudiants, etc., qui peuvent se situer dans des contextes différents sont bien diverses. Les catégories chapeaux du « Subsaharien », du « migrant subsaharien » ou du « migrant » sont très peu adaptées à faire émerger les différences, les convergences, liées notamment à des questions de racialisation, de genre ou plus globalement de discrimination.

En mobilisant l'analyse des catégorisations de manière transversales et dans une diversité de situations impliquant des étrangers au Maroc, l'ouvrage *L'étranger : droit et pratiques au Maroc* (Khrouz, 2019) s'intéresse aux caractéristiques associées aux individus, impliquant des inférences plus ou moins positives ou négatives, aux classifications ou typologies sociales situant l'acteur, les collectivités ou les objets, sensibles au contexte et organisant nos perceptions, savoirs ou autres formes de conduites sociales. L'acteur institutionnel est alors en soi appréhendé comme un individu soumis aux contingences de ses propres perceptions.

### **Conclusion de la partie : Migrations régionales/internationales et approche conceptuelles de la migration.**

Il existe probablement des revues littéraires et recensions réalisées sur les recherches sur la/les migrations en Afrique. Au Maroc, des initiatives ont été menées pour mettre en lumière la diversité des recherches sur la migration en Afrique et soutenir les partages d'analyses, d'approches et conceptuelles. C'est ainsi que Berriane et de Haas ont publiés en 2012 un ouvrage portant sur la recherche sur les migrations africaines autour des méthodes et méthodologies innovantes.

En décembre 2018, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé un séminaire intitulé « Dynamiques migratoires en Afrique : état des lieux et défis pour un agenda commun de recherche ». Dans le contexte de l'adoption du Pacte mondiale sur les migrations, ce séminaire, qui a réuni des chercheurs travaillant sur l'Afrique originaires du continent, d'Europe et d'Amérique du Nord avait pour ambition d'établir les contours d'un agenda africain de recherche pluridisciplinaire sur la migration, centré sur les thématiques identifiées comme centrales ou faisant l'objet, à l'heure actuelle, de peu d'attention.

La migration au Maroc de ressortissants de pays tiers est mise en lien dans de nombreuses contributions avec les phénomènes migratoires au niveau régional, pour les contextualiser, réaliser des comparaisons entre les situations de pays de la région ou pour mettre en valeur des effets communs de politiques ou coopérations intervenants au niveau régional ou de plusieurs pays de la même région (Euro-africaine, Africaine, méditerranéenne, etc.)

Des chercheurs comme Bensaad ou Bredeloup ont ainsi contribué à une meilleure compréhension des phénomènes migratoires en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord en particulier.

Ces réflexions et le souci de déconstruire les idées reçues sur la migration, ont soutenu la mise en place et le développement de réseaux de recherche transnationaux comme il peut en être du

---

<sup>23</sup>Ce qui n'est pas lié au statut administratif du séjour et, pour reprendre Therrien (2020), « It's More Complex than "Black" and "White:" »

Laboratoire Mixte International de recherche MOVIDA (Mobilités, Voyages, Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne) qui entend contribuer au changement de regard à porter sur les migrations africaines et les migrants africains<sup>24</sup>.

Les recherches menées sur la route de la migration transsaharienne permettent de retracer ces mobilités particulières, leurs évolutions (comme il peut en être du contexte libyen avant et depuis la chute de Kaddafi) et les liens entre politiques nationales et supranationales qui interviennent sur les mobilités dans la région du Sahara (Perrin, 2020 ; Bensaad, 2005 ; Bensaad&Fargues, 2007 ; Bensaad, 2008 ; Bredeloup&Pliez, 2005 ; Bredeloup, 2018).

Si un attrait pour la recherche sur la migration du Sud vers le Nord prédomine clairement, la recherche sur la migration intra-africaine est relativement importante, s'intéressant à des régions particulières, aux mobilités de certaines catégories de personnes, etc., et permet de déconstruire certaines idées infondées.

En effet, parmi les plus de 25 ans, moins d'une personne sur 100 née au Sud du Sahara vivait en l'an 2000 dans l'un des pays de l'OCDE. La proportion concernant les ressortissants d'Afrique du Nord est trois fois supérieure (2,9%) et celle concernant les ressortissants d'Amérique centrale atteint même 11,9%.

En l'an 2000, sur 100 personnes nées en Afrique de l'Ouest mais résidant hors de leur pays de naissance: 61 vivaient dans un autre pays de la sous-région (l'Afrique de l'Ouest), 8 vivaient en Afrique centrale, une en Afrique du nord, 15 en Europe, 6 en Amérique du nord et 9 étaient dispersées dans d'autres pays (De Haas, 2008).

Selon les données des Nations-unies en 2015, sur près de 9 millions de migrants ouest-africains recensés, 2/3 circulent à l'intérieur de l'Afrique de l'ouest et 1/4 en Europe et en Amérique du Nord.

Certaines recherches bousculent les orientations classiquement prises par les travaux sur la migration en Afrique, dont les travaux rendus les plus visibles et accessibles sont ceux publiés sur des supports européens ou anglo-saxons. Parmi ces recherches, celles traitant des migrations de ressortissants européens en Afrique (Peraldi&Terrazoni, 2016 ; Akesson, 2016 ; Dos Santos, 2016 ; Bantman-Masum, 2016 ; Kantrowitz, 2016 ; Giordano, 2016 ; Bekono, 2016 ; Quashie, 2016 ; Geoffrion, 2016 ; Fabbiano, 2016 ; Bourel, 2016 ; Profizi, 2016 ; Amico&Despres, 2016 ; Pellegrini, 2016 ; Dia, 2016)

Outre des recherches dont les thématiques intéressent aussi le contexte marocain, parce que concernant des migrations qui s'orientent aussi vers le Royaume ou partagent des similarités avec certains phénomènes migratoires au Maroc, un certain nombre de recherches, qu'il serait ici trop fastidieux d'énumérer, soutiennent une meilleure compréhension des concepts relatifs à la migration, des réflexions sur les notions et les optiques utilisées (migration ou mobilité notamment), posent des questionnements et analyses éclairantes concernant aussi le contexte marocain.

---

<sup>24</sup><https://movida.hypotheses.org/>

## II- La politique migratoire marocaine : dimensions externes et internes

### A- Gestion de la migration irrégulière, externalisation des politiques européennes et droits des étrangers

#### 1) Lutte contre la migration irrégulière et conséquences des politiques européennes

Les conséquences des politiques de l'UE sur la situation des ressortissants de pays tiers font l'objet de premiers rapports, émanant principalement d'acteurs associatifs impliqués sur le terrain. C'est ainsi qu'en octobre 2004, Wender publie, pour le compte de l'ONG française la Cimade, un rapport collectif sur « *Gourougou, Bel younes, Oujda : la situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques de l'union européenne* ».

À la suite des événements de Ceuta et Melilla en 2005, un certain nombre de travaux s'est intéressé aux liens entre politiques européennes et politiques migratoires au Maroc ou pratiques du droit, au travers notamment de **l'externalisation des politiques européennes**.

Des ONG et réseaux d'ONG ont publiés, sous la plume notamment de chercheurs, des écrits sur ce sujet. Il en est ainsi d'ONG françaises comme le GISTI (2006), d'ONG internationales (AFVIC, Cimade, 2005 ; MSF, 2005), de réseaux transnationaux comme Migreurop (2006, 2009) ou d'associations marocaines comme le GADEM (2007)<sup>25</sup>.

Cette préoccupation s'exprime concernant des contextes plus larges que celui du Maroc et amène à un ensemble de travaux, portés essentiellement par des chercheurs ou des ONG européennes, concernant l'externalisation de la politique migratoire européenne et ses incidences sur les pays de transit (Voir notamment *Cultures & conflits*, 2005, n°57, « L'Europe des camps. La mise à l'écart des étrangers »). Pour illustration, en 2006, Claire Rodier, publie une étude, sur demande de la sous-commission des Droits de l'Homme du Parlement européen, intitulée "La dimension externe de la politique migratoire : une préoccupation ancienne. Les différentes formes de l'externalisation de la politique d'asile et d'immigration" (Rodier, 2006).

Des chercheurs marocains se saisissent de cette problématique. Cette dimension est également bien présente dans l'ouvrage publié en 2005 par Lahlou, Alami M'chichi et Hamdouch et dans l'analyse publiée par Lahlou (2005b).

Belguendouz publiera plusieurs articles en analysant l'implication de la question migratoire dans les coopérations et négociations entre l'UE et le Maroc. Il développera en particulier l'idée d'une volonté européenne d'ériger le Maroc comme « gendarme de l'Europe » (1996, 2003)

Ces réflexions sur l'externalisation des politiques européennes s'intéresse au cadre large des négociations mais également à l'intervention de certains acteurs particuliers, considérés comme contribuant à cette externalisation de l'asile ou des politiques migratoires. Il en est ainsi de recherches et travaux sur l'implication de l'agence frontex ou de l'UNHCR (Valluy, 2007).

---

<sup>25</sup> Certaines rencontres ou forum de débats et d'échanges ont contribué à alimenter les analyses, soutenir les relations entre acteurs et nourrir les « plaidoyers ». Voir notamment CIMADE, AFVIC, *Actes de la formation Asil'Maroc*, juin 2006, pp123 ; CIMADE, AFVIC, *Rapport d'évaluation de la formation Asil'Maroc*, juin 2006, pp48.

Le travail de Nora El Qadim (2015) vient nuancer cette analyse. Celle-ci souligne l'asymétrie des relations internationales sur le terrain des négociations entre acteurs européens et marocains tout en déconstruisant cette idée qui renforce l'objectification des « pays tiers ». El Qadim démontre comment la partie marocaine parvient tout de même à user de divers moyens dans ce processus pour résister aux exigences des parties européennes, relevant ainsi la complexité des enjeux au cœur de ces négociations et la multiplicité des points de vue (Voir également El Qadim, 2010 ; El Qadim ; 2018).

En 2017, Ferrié et Alioua publient également un article concernant l'externalisation européennes des contrôles migratoires et la recomposition des circulations en Afrique méditerranéenne.

## 2) Droits des étrangers au Maroc et rôle de la société civile

L'un des ouvrages qui fait référence en matière de droits des étrangers et s'intéresse à la période antérieure à l'adoption de la loi n°02-03 est le travail de Sefrioui sur *La condition des étrangers au Maroc*. Ce professeur de droit public revient sur les principales dimensions du droit qui interviennent sur la condition des étrangers au Maroc : droits publics, accès au séjour, d'établissement et de sortie, droits privés des étrangers (droits familiaux, patrimoniaux et droits sociaux). Dans la même mouvance, El Abdouni publie en 2001 un article sur la condition des étrangers au Maroc, s'intéressant à la genèse et à l'évolution de cette condition. Ces travaux permettent d'analyser l'évolution du cadre juridique depuis le maintien de pratiques du droit héritées de législations antérieures et de mieux cerner le statut de certains étrangers au Maroc avant l'adoption de la loi n°02-03.

Khadija El Madmad, juriste universitaire marocaine, a publié plusieurs articles et ouvrages sur les droits des étrangers au Maroc, au Maghreb ou dans les pays afro-arabe, d'abord concernant l'asile et les réfugiés au Maroc (2001) et dans les pays afro-arabes (2002), puis sur les droits des migrants au Maghreb (2004b).

Dans un rapport de recherche publié en 2007 dans le cadre du CARIM<sup>26</sup> et portant sur *La gestion des frontières*, El Madmad fournit une présentation des dispositifs, institutionnels et législatifs (en particulier loi n°02-03) de gestion des frontières au Maroc, des acteurs intervenants dans ce cadre et des effets de cette gestion, concernant en particulier la lutte contre la migration irrégulière.

La construction de la loi n°02-03, certaines de ces dispositions juridiques, concernant en particulier la circulation, l'émigration et l'accès à la nationalité, ainsi que le lien entre droits et migration font l'objet d'analyses qui soulignent les évolutions des cadres juridiques et des droits des étrangers dans le contexte régional (approche comparative maghrébine), en lien notamment

---

<sup>26</sup> CARIM - Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales, porté par le Centre Robert Schuman pour les études avancées (RSCAS) et l'Institut universitaire européen (EUI) de Florence, Italy et financé en partie par l'Union européenne (AENEAS and MEDA). Le CARIM implique un réseau de chercheurs de 17 pays partenaires (Algérie, Tchad, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tunisie et Turquie). Le CARIM vise, dans une perspective académique, à observer, analyser et anticiper les migrations dans le sud et l'est de la Méditerranée et les pays subsahariens. Tous les pays sont étudiés en tant que pays d'origine, de transit et d'immigration. Le CARIM a notamment créé un Observatoire des migrations pour l'Afrique du Nord et la Méditerranée. Les activités du CARIM couvrent les aspects économiques et démographiques, juridiques et sociopolitiques de la migration internationale dans la région cible.

avec les politiques migratoires européennes (Zeghib, 2009 ; Bensaäd, 2009 ; Perrin, 2005 ; Perrin, 2008 ; Perrin, 2009 ; Perrin, 2016 ; Perrin, 2020).

Des travaux se penchent par ailleurs sur l'analyse des dispositions de la loi n°02-03. Belguendouz traite également de dimensions du projet de la loi n°02-03 dans un plaidoyer contre l'adoption de cette loi (2003). Citons également l'analyse de la loi n°02-03 développée par Khachani (2010b). El Madmad a aussi publié, en 2004, une analyse de la loi n° 02-03 peu après son adoption. Plus tard, Eba Nguema se penche sur les conditions pour résider régulièrement sur le territoire marocain (2015).

L'ouvrage *L'étranger : droit et pratiques au Maroc* (Khrouz, 2019), revient au fil des chapitres sur différentes dimensions des droits des étrangers et de la loi n°02-03, tout en apportant des informations factuelles sur les modalités de sa mise en œuvre et sur les acteurs, institutionnels et non institutionnels, intervenants. Dans son chapitre 3, ce travail se penche sur la migration et les droits des étrangers avant 2003, avant de fournir une analyse de la loi n°02-03, au travers de certaines de ses dispositions. Ce chapitre soutient une contextualisation politique, en lien avec les principaux acteurs intervenant dans la gestion de la migration au Maroc, des dimensions internes (délibération autour de l'adoption de la loi, réformes au niveau national, constitution de 2011, intervention des acteurs de la société civile, etc.) et externes (politiques européennes notamment) relatives à l'adoption et à la mise en œuvre de cette loi. Au fil des chapitres et des thématiques traitées (entrée sur le territoire, sanctions au séjour irrégulier, mesures d'éloignement, régularisation, asile, accès à l'emploi, reconnaissance de filiation, etc.), l'analyse de situations de rencontres de l'étranger avec l'administration soutient une présentation de l'essentiel des dispositions de la loi n°02-03 et des textes concernant les étrangers au Maroc (code du travail, code pénal, code de la famille, etc., mais aussi conventions internationales ratifiées par le Maroc), en lien avec les pratiques des acteurs et les dispositifs publics existant (politique d'immigration et d'asile), de manière contextualisée et mettant en valeur l'interdépendance des droits.

Soulignons le fait qu'un travail conséquent sur l'analyse du droit des étrangers au Maroc a été réalisé par certaines associations, comme il en est du Groupe antiraciste de Défense et d'accompagnement des Étrangers et Migrants (GADEM) créé en 2006<sup>27</sup>. Dans plusieurs de ces rapports, le GADEM met en parallèle des dispositions de la loi n°02-03, ainsi que d'autres textes juridiques nationaux (code pénal, code de la famille, etc.) ou des conventions internationales, avec des pratiques des droits des étrangers constatées (GADEM, 2007 ; 2009 ; 2011 ; 2013 ; 2018). Dans son étude publiée en 2009, le GADEM s'intéresse particulièrement à l'interprétation des dispositions de la loi n°02-03 par le juge sur la base de certaines décisions de justice collectées<sup>28</sup>.

L'association a également élaboré et publié un *Guide juridique pratique* (2014) reprenant le cadre juridique et des éléments pratiques relatifs aux questions d'entrée sur le territoire, de régularisation du séjour (étude, travail en particulier), d'asile, de sortie et d'éloignement.

---

<sup>27</sup> <https://www.gadem-asso.org/>

<sup>28</sup> L'accès à la jurisprudence constitue une difficulté dans le contexte marocain, bien que des avancées soient constatées ces dernières années.

Citons enfin le travail de Zeghib et Therrien (2016) traitant d'aspects juridiques et administratifs concernant les migrants français au Maroc, qui apporte des informations substantielles sur les droits de ces étrangers.

La société civile a joué un rôle important dans la dénonciation des violations subies par les étrangers au Maroc, et en particulier par les « migrants subsahariens » (notions plus précises dans le sens qui leur est donné que « ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale », plus neutre), ainsi que dans l'assistance apportée à la population étrangère en situation de précarité au Maroc et au-delà.

Le rôle joué par la société civile, les modalités d'organisation et d'intervention des associations, ou de certaines catégories d'associations, les mécanismes et outils mobilisés dans le plaidoyer ou les négociations menées, à différents niveaux, ont fait l'objet de certaines analyses ou études.

Feliu Matinez (2009) s'intéresse aux attitudes et comportement de la société civile face au phénomène des migrations en transit au Maroc. En 2010, l'AMERM (M. Khachani) publie, en partenariat avec la fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et des Croissants-Rouge une étude sur le tissu associatif marocain et le traitement de la question migratoire au Maroc. Cette étude décrit ce qu'est le cadre formel auquel s'intègrent les associations au Maroc, l'évolution des mouvements associatifs les plus visibles, les relations entre politique et associations, les modalités par lesquelles le politique et les associations se sollicitent mutuellement et fournit quelques données quantitatives. Citons également la publication collective portant, en 2011, sur *le Maghreb et les Migrations Subsahariennes: Le rôle des associations et des syndicats* (Bustos, Orozco, Lothar, 2011) qui traite aussi du contexte marocain (Khrouz, 2011).

Plusieurs des contributions précédemment citées se penchent sur le rôle des associations dans l'assistance aux migrants précaire ou la défense des droits des étrangers, mais aussi sur les modalités d'organisation des acteurs associatifs intervenant dans le contexte marocain (Bachelet, 2018 ; Tyslzer, 2019 ; Maâ, 2020b). Dans un article publié en 2014, Robin s'intéresse à l'action particulière de Caritas Maroc auprès des migrants subsahariens. En 2020, Inka Stock publie un article concernant l'impact des politiques migratoires sur les efforts des acteurs de la société civile pour améliorer l'accès des migrants aux droits sociaux et économiques au Maroc.

L'ouvrage *L'étranger : droit et pratiques au Maroc* (Khrouz, 2019) donne également à voir les activités de professionnels du droit et d'administrations concernées, mais aussi d'acteurs associatifs, dressant en creux une véritable cartographie des acteurs de la société civile impliqués dans la défense des étrangers, en traitant de la position des acteurs de la société civile et de leur influence sur les politiques, ainsi que de l'arme du droit et de ses usages militants.

Citons également la contribution de Arnò et Di Tota (2011) concernant « Les ONG internationales et leur rôle politique : au service des politiques migratoire ou au service du développement humain ? », qui fait par ailleurs écho à différentes réflexions qui s'intéressent aux rôles que prennent les organisations de la société civile, les associations et/ou les organisations internationales dans la mise en place des politiques et notamment dans la prise en charge de dimensions d'assistance ou d'expertise soutenant (directement ou indirectement) l'externalisation des politiques européennes, les limitations à la circulation, l'identification ou le tri des migrants notamment. Un regard porté aux recherches traitant, plus largement que sur

le contexte marocain, des relations entre acteurs de la société civile et orientations des politiques ou des dispositifs, autour notamment de l'effet des financements<sup>29</sup> et des expertises constitue un apport incontestable à une meilleure compréhension de l'action des acteurs de la société civile, dans leur diversité et en tenant compte des contextes variés de leurs interventions.

Si certaines dimensions du droit des étrangers font l'objet d'un intérêt et de publications, en particulier concernant les dispositifs de lutte contre la migration irrégulière, des aspects centraux de ce droit sont davantage ignorés ou présentés succinctement, sans que cela ne permette de saisir les enjeux, les déterminants à l'accès à telle ou telle procédure, les évolutions et les modalités par lesquelles ces procédures concernent les étrangers au Maroc ou comment ceux-ci peuvent s'y inclure ou en sont exclus (selon les catégories d'étrangers concernés). Des pans entiers du droit des étrangers n'ont pas été investigués dans leur mise en œuvre pratique. Cependant, certains domaines d'action des politiques publiques ont fait l'objet de publications institutionnelles ou associatives permettant d'accéder au cadre juridique, aux procédures, ainsi qu'à des indications pratiques (emploi, scolarisation, état civil). D'autres, restent quasiment ignorées, notamment concernant des domaines connus pour être d'accès compliqué et partiel (comme il en est de la justice).

Parmi les thématiques/dispositifs publics peu investigués :

- L'accès à la justice (droits de défense, accès à un avocat, possibilités de recours, ...)
- Les modalités de régularisation du séjour (titres de séjour délivrés, types de titres de séjour, durée, modalités de renouvellement, etc.) pour les « régularisés » et les « réguliers »
- Procédure d'accès à l'emploi et protection des travailleurs migrants (en pratique)
- L'entrée sur le territoire (conditions d'entrée et modalités de délivrance de visa)
- Mariage et droit à l'unité familiale

Il est alors important de tenir compte de l'interdépendance des droits, des pratiques des acteurs (régulièrement hétérogènes) et de l'intervention des perceptions de l'Autre sur la mise en œuvre des procédures.

## **B- Recherches sur la politique d'immigration et d'asile, les dispositifs publics concernant les étrangers et/ou la Stratégie nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA).**

Certaines contributions s'intéressent à des dimensions particulières des politiques publiques et au traitement accordé aux étrangers ou à certaines catégories d'étrangers dans l'accès ou la mise

---

<sup>29</sup> La question des financements extérieurs, émanant d'entités représentant des États étrangers, d'organisations internationales ou d'ONG étrangères, reçus directement ou indirectement, est nécessaire à prendre en compte dans la mise en œuvre (ou l'évaluation, le renforcement des capacités, etc.) de certains dispositifs publics et, a fortiori, dans ceux d'associations ou d'acteurs de la société civile. Le rôle pris par les coopérations étrangères dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Immigration et d'asile (SNIA), comme indiqué dans les documents de présentation de la stratégie, est considérable et la plupart des associations intervenant sur les questions liées aux « migrants », le font via des financements étrangers. Ceci dit, la prise en charge d'étrangers par les dispositifs publics marocain n'est pas exceptionnelle, est effective dans de nombreux cas, et s'appuie aussi sur des financements nationaux.

en œuvre de ces dispositifs (Benjelloun, 2020 ; Khrouz, 2019 ; Zeghib, Therrien, 2016). L'impact du statut administratif sur l'accès aux procédures est une dimension importante de l'accès aux droits, généralement évoquée de manière globale sans questionnements particuliers. Ces questionnements sont cependant mobilisés dans le contexte d'une procédure de reconnaissance de filiation paternelle d'un étranger en séjour irrégulier sur le territoire marocain (Khrouz, 2018), ainsi que dans celui de l'institution judiciaire et de la rencontre du juge avec des étrangers de catégories nationales et administratives différentes concernés par des questions de séjour (Khrouz, 2016). L'investigation autour des pratiques du droit, de la mobilisation du droit positif mais également de mécanismes plus distants de ce droit mais constituant régulièrement des normes d'action, est le cœur de la démarche de l'ouvrage *L'étranger : droit et pratiques au Maroc* (Khrouz, 2019)

Si le nombre de recherches portant sur les dispositifs publics et l'accès des étrangers à leurs droits au Maroc, au travers des différents domaines de l'accès aux droits, est limité, ces dimensions sont alimentées par une riche production émanant d'associations ou d'institutions intervenant sur ces procédures.

### **1) Travaux concernant les dispositifs publics et l'accès aux droits des étrangers**

Différents rapports et guides ont été élaborés par des associations, des organisations internationales ou des institutions sur des procédures et dispositifs publics particuliers. Certains chercheurs se sont impliqués dans ce travail, dans le cadre de recherches ou d'études (états des lieux, diagnostiques, etc.), financés le plus souvent par des organisations internationales ou des coopérations étrangères. Les travaux identifiés seront présentés par thématiques.

#### **➤ Concernant l'accès à l'emploi et l'emploi des salariés étrangers**

Citons tout d'abord l'étude énoncée en amont, élaborée par Khachani sur *Migration, marché du travail et développement* (2010).

Le ministère de l'Emploi a publié plusieurs documents utiles pour la compréhension du contexte de la migration de travail d'étrangers sur le territoire, ainsi que sur la procédure d'accès à l'emploi des étrangers. Les rapports sur l'emploi des salariés étrangers au Maroc (2011) apportent des informations substantielles sur le nombre des étrangers bénéficiant d'une autorisation de travail, ayant bénéficié d'une attestation ANAPEC, en premier établissement ou en renouvellement, ou en étant dispensés. De plus, en 2018, le ministère du Travail a publié un *Guide pour recruter un salarié étranger au Maroc* actualisé annuellement depuis. La communication sur la procédure d'accès à l'emploi des étrangers par le ministère du Travail s'est accompagnée de la publication par l'ANAPEC d'informations (sur son site internet) concernant la procédure relative à l'obtention de l'attestation relevant de cette institution et nécessaire à l'obtention d'une autorisation (visa) de travail délivrée par le ministère du Travail.

Plusieurs projets sont intervenus pour soutenir les autorités marocaines dans le cadre de l'amélioration des procédures relatives à l'accès des étrangers (et de manière concomitante des MRE pour certains projets) ou de la mise en œuvre des dimensions relatives à l'emploi de la nouvelle politique d'immigration et d'asile. Le projet Sharaka, mis en œuvre dans le cadre du

partenariat Union européenne/Maroc pour la mobilité<sup>30</sup> a soutenu une coordination entre acteurs, ainsi que la publication de certaines données relatives à l'accès des étrangers et MRE au marché de l'emploi (Stenberg, Cressan, 2014). Le « Programme régional Initiatives MRE dans l'Oriental » (Primo)<sup>31</sup> a soutenu la régionalisation de la politique migratoire en matière d'emploi.

Le programme IRAM (Améliorer la gouvernance de la migration de la main d'œuvre et la protection des droits des travailleurs migrants en Tunisie, au Maroc, en Libye et en Egypte) porté par l'OIT a également soutenu la production d'une certaine expertise sur la question (Begdouri Achkari, 2015 ; Rachidi, 2014).

Le chapitre 8 de l'ouvrage *L'étranger : droit et pratiques au Maroc* (Khrouz, 2019 : 195-216) traite, en partant de la situation d'un étranger concerné, des relations entre les catégories administratives et de sens commun associées aux travailleurs étrangers au Maroc, ainsi que de leur nature normative. Sur la base de différents éclairages de terrain, il décrit les procédures relatives à l'accès à l'emploi des étrangers, ainsi que les mécanismes mis en œuvre par les employeurs et par les employés pour s'en émanciper, tout en fournissant des données factuelles sur la question et en soulignant des dimensions contextuelles, notamment politiques, relatives à l'emploi salarié des étrangers au Maroc.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a par ailleurs publié en 2018, sur la base d'une auto-saisine, un rapport (avis) sur *Migration et marché du travail*, qui revient sur le profil des travailleurs migrants au Maroc, les effets de la migration sur le marché de l'emploi et formule des recommandations en vue d'améliorer les politiques d'immigration et d'asile concernant l'emploi.

#### ➤ **Concernant les enfants étrangers (situation générale, scolarisation et enregistrement à l'état civil)**

Les travaux concernant les **enfants étrangers** sont pour la plupart issus de productions associatives. Celles-ci ont cependant eu régulièrement recours à des chercheurs pour réaliser ces études et aux financements de coopérations ou fondations étrangères.

Ces études portent sur les enfants migrants (APS, 2015 ; ONDH, ONDE, UNICEF, 2019) ou sur les mineurs étrangers non-accompagnés (PNPM, 2017b ; MDM/Caritas, 2016).

En 2013, la Plateforme protection migrants publie une contribution de ses membres pour une *Politique publique intégrée de protection de l'enfance*.

Les procédures liées à la **scolarisation** des enfants étrangers sont également présentées dans le cadre de rapports ou de guides qui permettent non seulement de diffuser les règles en vigueur mais également des précautions découlant des pratiques liées à l'inscription ou à l'intégration des enfants étrangers (Caritas, 2018 ; Caritas, 2018b), notamment enfants primo-arrivants

---

<sup>30</sup> Signé en juin 2013, implique le Royaume du Maroc et 9 États membres de l'UE

<sup>31</sup> Inscrit dans le cadre du projet Sharaka, le programme régional «Initiatives MRE dans l'Oriental» vise à mieux impliquer les Marocains résidant à l'étranger (MRE) dans la stratégie de développement territorial. Dans l'objectif d'accompagner le Maroc pour le déploiement de la stratégie nationale en faveur des MRE, le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration a lancé ce programme en partenariat avec le Conseil de la région de l'Oriental et la wilaya

allophones (Caritas, 2015). Ces publications mettent par ailleurs en avant des difficultés rencontrées par ces enfants (Tamkine Migrants, 2014), en s'intéressant en particulier (voir exclusivement) aux enfants subsahariens, et transmettent des recommandations destinées aux acteurs chargés de la mise en œuvre de ces procédures (PNPM, 2013). Signalons également l'enquête réalisée par la journaliste Ghita Zine sur l'intégration des enfants de migrants dans l'école marocaine et dont l'analyse est publiée dans l'ouvrage collectif *Migrations au Maroc : l'impasse ?* (Houdaïfa, 2019)

L'enregistrement à l'état civil a également fait l'objet de certaines brochures ou guides (Caritas, 2018c). Par ailleurs, soulignons que la prévention de l'apatridie, sujet d'intérêt pour l'UNHCR qui l'intègre dans son mandat, a également fait l'objet d'une étude réalisée par l'AMERM en 2019 qui a été l'occasion de dresser un état des lieux partiel de la question migratoire au Maroc, de présenter le cadre juridique et politique national, ainsi que les résultats de l'enquête menée auprès de 45 personnes, centrée sur les difficultés d'enregistrement à l'état civil d'enfants de parents originaires de Syrie, d'Afrique de l'Ouest ou centrale.

#### ➤ **Concernant l'accès aux soins et le droit à la santé**

Citons les publications suivantes :

- ALCS (2013), *Réduction des risques d'infection et de l'impact du VIH auprès des migrants subsahariens. Prise en charge médicale et psychosociale et Plaidoyer sur le droit*, 36 p.
- A.-M. (2014), *Femmes migrantes au Maroc: une approche médicosociale*, Projet Tamkine Migrants, 41 p.
- PNPM (2016), *L'accès aux soins des patients étrangers en situation de vulnérabilité au Maroc*, Note à l'attention du Ministère de la Santé (non diffusée)
- Linard, F. (2017), *Rapport de l'étude sur les besoins psychosociaux des migrants et des professionnels de santé*, OIM, 76 p.

L'étude de Haince, Ben Mouro et Aït Mansour, publiée en 2021 sur *les déterminants socioculturels d'accès à la santé des personnes migrantes au Maroc*, pourrait être particulièrement intéressante dans le cadre du projet DEPOMI. Au-delà de son actualité, elle s'appuie sur une enquête de terrain menée à Rabat, Agadir, Tiznit, Mohammedia, « seconde ville d'importance de la région Casablanca-Settat qui accueille une importante communauté de migrant.e.s », et Tanger, avec des entretiens également menés à distance avec les populations cibles à Oujda.

#### ➤ **Concernant l'asile et la situation des réfugiés**

Différentes publications ont traité des réfugiés et la situation de l'asile au Maroc. Beaucoup des travaux publiés correspondent cependant davantage à des actes de rencontres (séminaires, tables-rondes, etc.).

Khadija El Madmad a élaboré un travail sur l'asile et les réfugiés au Maroc (2001) et dans les pays afro-arabes (2002). En 2010, le Réseau Euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme (REMDH), qui s'est impliqué sous plusieurs angles sur les questions de migration et de

protection des droits des étrangers, publie une étude sur *la migration et l'asile dans les pays du Maghreb Des cadres juridiques et administratifs insuffisants et incapables de garantir la protection des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile*.

Plus récemment, Sara Benjelloun, soutenue par la Fondation Heinrich Böll, a publié une analyse intitulée « pour un système national d'asile effectif garant des droits internationalement reconnus aux réfugiés et aux demandeurs d'asile » (2020).

Le HCR élabore et publie régulièrement des notes sur la situation des réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc. Un certain nombre d'entre-elles ne sont destinées qu'à un public ciblé, de partenaires institutionnels et associatifs. Certaines sont également internes ou diffusées de manière très limitées. Ces rapports, notes et les données émanant du travail du HCR constituent des sources d'informations importantes. Elles ne traitent cependant pas de toutes les dimensions de la condition des réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc (avec les différents niveaux que peuvent contenir ces catégories administratives en termes de droits). L'exploitation de certaines de ces données est limitée par le principe et les règles de confidentialité dues aux réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que par le souci intervenant parfois de ne pas rendre publiques certaines informations qui risqueraient notamment de limiter l'accès à certains droits de réfugiés et/ou demandeurs d'asile.

En 2020, le HCP, en partenariat avec le HCR, publie une *enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc*.

#### ➤ **Des rapports transversaux sur l'accès aux droits et la mise en œuvre des dispositifs publics**

Des consortiums d'associations ont élaboré des documents visant à informer sur les difficultés d'accès aux services pour les « personnes migrantes » au Maroc, sur la base de leurs expériences de terrain. Certaines associations qui accompagnent les personnes étrangères en situation de précarité ont développées une expertise particulière concernant la mise en œuvre pratique des procédures et l'accès aux droits des étrangers ou des migrants. Le turn-over que connaissent certaines associations pénalise l'accumulation d'expériences, quand d'autres ne rendent pas visible l'expérience acquise, débordées parfois par l'assistance et les sollicitations au quotidien.

En 2014, les acteurs du projet Tamkine Migrants publient 74 recommandations relatives aux droits des migrants du Maroc, en particulier à l'accès à l'éducation et à la formation, à la santé et à la justice. En 2017, la plateforme nationale protection migrants (PNPM) publie un rapport d'état des lieux (bilan, perspectives et recommandations de la société civile) concernant l'accès aux services pour les personnes migrantes au Maroc (2017).

Les rapports de plaidoyer élaborés par des associations comme le GADEM permettent également d'accéder à des informations factuelles relatives au respect d'une diversité de dispositions des conventions internationales ratifiées par le Maroc. Traitant de thématiques diverses de l'accès aux droits (protection, enfance, unité familiale, droit au procès équitable, etc.), les rapports de monitoring (suivi de la mise en œuvre) relatifs à l'application de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille sont des sources d'informations qui peuvent être riches (GADEM,

2013, GADEM, 2009). D'autres rapports ou études fournissent des éléments d'information et d'analyses concernant l'accès aux procédures, aux dispositifs institutionnels ou non institutionnels des étrangers au Maroc (GADEM, 2010 ; GADEM, 2014).

Les documents institutionnels relatifs à certains dispositifs ou à la stratégie nationale d'immigration et d'asile (documents d'élaboration, de présentation et rapports annuels) permettent aussi d'accéder à certaines informations. Il est parfois nécessaire cependant d'y distinguer ce qui relève de la SNIA, d'autres initiatives soutenues par des coopérations étrangères (de manière directe ou moins directe) ou des financements nationaux, ainsi que ce qui est autonome mais valorisé dans ce cadre.

## **2) Nouvelle politique d'immigration et d'asile (NPIA) et SNIA**

En septembre 2013, à la suite de la publication par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) des conclusions et recommandations issues de son étude intitulée « Étrangers et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'émigration radicalement nouvelle » (CNDH, 2013), le Souverain marocain annonce le lancement d'une nouvelle politique d'immigration et d'asile présentée comme cohérente, globale, humaniste et responsable. En décembre 2014, la stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) est adoptée par le Conseil de gouvernement en vue de soutenir la mise en œuvre de cette nouvelle politique.

Peu de travaux de recherche se sont penchés sur ce qu'impliquait la SNIA, dans le cadre de ses programmes, de la coordination des acteurs concernés et de sa complémentarité (ou son soutien) avec les dispositifs d'immigration et d'asile existants.

Les orientations concernant l'asile sont plus claires, impliquant la régularisation des réfugiés reconnus par le HCR<sup>32</sup> et l'adoption d'une nouvelle loi sur l'asile (toujours en attente à ce jour).

En 2015, certains articles soutiennent l'audace et l'importance de cette nouvelle politique, tout en soulignant les limites susceptibles d'intervenir, liées à l'adéquation de la législation nationale et de son appropriation par les acteurs, à la régularisation nécessaire de certaines procédures existantes ou aux dysfonctionnements constatés dans le cadre de la mise en œuvre de la première opération exceptionnelle de régularisation (Khrouz, 2015b)

Beaucoup d'informations générales sont diffusées, concernant les modalités d'accès aux opérations, les personnes ciblées ou les critères. Régulièrement celles-ci sont présentées comme ciblant les Subsahariens (ou les « migrants », ce qui de manière commune renvoi aux Subsahariens précaires), même s'il est admis que d'autres nationalités sont représentées. Les informations officielles transmises ne permettent pas de connaître l'ensemble de la répartition par nationalité (au-delà de l'origine régionale), le nombre de demandeurs de chaque catégorie (et celle de ceux dont la demande de régularisation a été rejetée), le nombre de détenteurs, au fil des années, de titres de séjour, etc. Ces informations éclaireraient pourtant les analyses portant sur ces dispositifs.

Depuis les premiers titres de séjour délivrés en 2014, une partie des « régularisés » a pu obtenir une situation stable et régulariser globalement sa situation (justificatif de domicile, emploi, dans

---

<sup>32</sup> Comme le prévoit par ailleurs le décret de 1957 fixant les modalités d'application de la Convention de Genève au Maroc.

l'idéal déclaré, mariage, etc.). Régulièrement, des « régularisés installés » font pourtant face à des difficultés liées à des procédures administratives (titre de séjour, contrat de bail, contrat de travail, autorisation de travail, etc.) qui les précarisent. La crise sanitaire liée au virus du Covid-19 est intervenue en vulnérabilisant d'autant plus ces personnes. Certaines réformes mises en œuvre par les autorités marocaines, en vue de faciliter l'accès aux procédures pour l'ensemble de la population au Maroc, contribuent à simplifier la vie de tous et à supprimer des entraves à l'accès aux droits. Une autre partie des « régularisés » est restée dans l'informel et dans une distance avec la société marocaine, comblée pour certains par des réseaux fonctionnels permettant de « se débrouiller ». À côté des « régularisés », les « réguliers » (c'est-à-dire les régularisés au bénéfice de la loi n°02-03) et les « irréguliers » (ceux d'hier et d'aujourd'hui et notamment des « déboutés » des deux opérations de régularisation) sont maintenus à la marge de la SNIA.

Certains travaux mettent en avant les enjeux d'une migration de résidence et d'intégration que pose la nouvelle politique d'immigration et d'asile concernant les migrants subsahariens au Maroc (Mourji, Ferrié, Radi, Alioua, 2016 ; Mouna, Harrami, Maghraoui, 2017 ; Mouna, Harrami, Maghraoui, 2017b). Dans un article publié en 2020, Ferrié souligne les contraintes et limites de la politique migratoire marocaine.

La publication collective « La nouvelle politique migratoire marocaine » (2017), soutenue par la Fondation Konrad Adenauer permet de revenir sur différentes des dimensions de la politique migratoire marocaine, liées à la nouvelle politique d'immigration et d'asile mais aussi au contexte plus général et antérieur. Sont ainsi traitées les questions relatives aux politiques migratoires et à la sérénité de l'action publique (Ferrié, Alioua) ou à la nouvelle politique migratoire et Aux opérations de régularisation (Benjelloun). Mehdi Alioua y a également rédigé un chapitre intitulé « la nouvelle politique migration et les migrants subsahariens qui en bénéficient : vitrine pour le Maroc et miroir pour les Marocains ».

Concernant la Nouvelle politique d'immigration et d'asile, l'ouvrage *L'étranger : droit et pratiques au Maroc* (Khrouz, 2019) traite de différentes dimensions de la NPIA et de la SNIA, en considérant notamment le rôle pris par les associations et les coopérations européennes dans la mise en œuvre des programmes de la SNIA, l'impact de l'annonce de la NPIA dans la dynamique de réformes mises en œuvre concernant la facilitation de l'accès aux procédures pour les migrants mais aussi la focalisation opérée par la SNIA sur les « migrants subsahariens régularisés » susceptible de dénaturer la dimension « globale, cohérente et respectueuse des droits de l'Homme » de la NPIA et interrogeant la mise en œuvre d'une « politique d'immigration » orientée vers les « Subsahariens » considérés comme bloqués ou installés par défaut au Maroc, ignorant alors régulièrement la diversité des phénomènes d'immigration au Maroc qui sont pourtant aussi gérés par des dispositifs publics (Khrouz ; 2019b).

La publication collective *La nouvelle politique migratoire marocaine* (Alioua, Ferrié, Reifeld, 2020) se penche également sur les enjeux diplomatiques liés à la nouvelle politique migratoire au travers des contributions de Sara Benjelloun et Yousra Anourabi.

Cet axe des recherches sur la politique migratoire marocaine perçu sous l'angle d'enjeux liés aussi à la politique africaine du Maroc fait l'objet de plusieurs travaux (Abourabi, Ferrié, 2019 ; Ait Ben Lmadani, 2016).

Outre l’ancrage de ces réformes nationales dans des dynamiques plus larges, au niveau national et supranational, liées notamment à des enjeux politiques et diplomatiques entre le Maroc et les États européens, entre le Maroc et les États africains, mais aussi plus largement, les recherches et travaux ayant porté sur la nouvelle politique d’immigration et d’asile (NPIA) ou la SNIA éclairent des dimensions relatives aux contraintes et limites de la SNIA (manques, dysfonctionnements et lacunes). Elles interrogent également les liens entre la SNIA et l’accès aux dispositifs de droit commun des étrangers concernés (pérennisation du séjour notamment).

Ces travaux soulignent aussi les avancées permises par la NPIA (et le soutien royal apporté) et/ou la SNIA, ainsi que les défis restant à mettre en œuvre. Cette réforme relativement récente est régulièrement présentée comme un tournant majeur pour le Royaume, alors critiqué pour sa gestion de la migration irrégulière, en particulier subsaharienne. La mise à niveau des procédures, l’appropriation par les acteurs des différentes dimensions de la migration au Maroc et des dispositions du droit, le soutien à la sortie de la précarité administrative et juridique des étrangers susceptibles de s’intégrer dans le droit commun (les conditions de la loi), ainsi que l’intervention de partenaires (coopérations étrangères en particulier) pour soutenir la réduction de la vulnérabilité, notamment matérielle, des étrangers précaires sur le territoire, semblent être des préalables indispensables à la maturation de la NPIA, en lien avec les réformes engagées au niveau national et concernant l’ensemble de la population sur le territoire.

Les travaux concernant l’évaluation de la SNIA, feuille de route accompagnant la mise en place de la NPIA et soutenant l’intégration des « régularisés », permettent de souligner l’adéquation ou les adaptations nécessaires de certains programmes, en lien avec les besoins constatés, ainsi que la coordination avec les dispositifs publics existants (régularisation, accès à l’emploi, création d’entreprise, enregistrement à l’état civil, etc.) et les programmes soutenus par des coopérations étrangères.

### **3) Politiques migratoires à l’attention des ressortissants de pays tiers et régionalisation avancée.**

La mise en œuvre du processus de régionalisation avancée est consacrée par la Constitution de 2011. Il a impliqué et implique une dynamique conséquente qui mobilise une diversité d’acteurs, au niveau national et régional.

La régionalisation des politiques d’immigration et d’asile ne peut être déconnectée de celle de l’ensemble des dispositifs publics qui concernent l’ensemble de la population au Maroc, auxquels s’ajoutent les programmes particuliers de la SNIA qui s’adressent à des étrangers en particuliers ou constituent des dispositifs dérogatoires au droit commun, soutenant notamment l’intégration des migrants et réfugiés régularisés.

Depuis quelques années, les communes et régions sont sollicitées et mobilisées dans les réflexions et initiatives relatives à la régionalisation de la SNIA. Certains programmes ont ainsi été mis en place pour soutenir le déploiement régional de la politique d’immigration et d’asile, au travers de celui de la SNIA.

L’étude élaborée sous la direction de Markria (2018) et soutenue par l’OIM dans le cadre du projet INDIMAJ-Oriental (2018), Initiative pour un développement inclusif à l’attention des migrants dans la région de l’Oriental, portant sur les possibilités d’action des régions en matière

de politique migratoire dans le cadre de la Régionalisation avancée, apporte des informations substantielles sur les principes, acteurs et enjeux de la décentralisation au Maroc, la convergence des politiques publiques et la territorialisation de la SNIA, les projets d'intégration existants et les besoins de renforcements de capacités des acteurs régionaux.

Ce travail se penche aussi sur l'intersectionnalité entre la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et le processus de Régionalisation avancée, permettant de mieux mesurer la capacité d'action (ou « marge de manœuvre ») des régions, ainsi que les différentes applications de la politique migratoire nationale à l'échelle locale.

Cette étude met notamment en avant un ensemble de documents et de programmes élaborés pour soutenir cette dynamique de régionalisation de la politique d'immigration et d'asile.

Parmi ces ressources :

- L'appui apporté par l'Initiative Conjointe pour le développement et la Migration (ICMD) des Nations Unies (ICMD)<sup>33</sup> à ses partenaires territoriaux dans les régions du Souss-Massa et de l'Oriental pour renforcer et structurer leur engagement dans l'utilisation du potentiel de la migration en faveur du développement local. L'ICMD a ainsi soutenu les publications suivantes :
- Le guide méthodologique à l'attention des collectivités territoriales marocaines « Comment intégrer la migration dans la planification locale ? »<sup>34</sup>.
- L'étude menée sur la façon dont certaines communes et régions marocaines intègrent la migration dans leur stratégie de développement local<sup>35</sup> (2019), s'intéresse en particulier aux dispositifs dédiés aux ressortissants marocains à l'étranger et à la région de Souss-Massa et de l'Oriental (études de cas). Cette étude fournit également une cartographie des initiatives existantes, des outils pratiques de planification et aboutissant à la formulation de recommandations.
  - Les plans de développement régionaux des régions concernées ;
  - Les plans d'actions communaux ;
  - Les plans d'action des différentes conventions, en lien avec la migration, signées par les Conseils régionaux. Pour l'Oriental, signalons la signature notamment d'une convention concernant la SNIA avec le MCMREAM et d'une convention tripartite avec OIM/CGLU Afrique.
  - le Programme Régional Initiatives MRE dans l'Oriental (PRIMO) dans le cadre du projet Sharaka mené par Expertise France (EF) et notamment :
- Le rapport de capitalisation du projet PRIMO<sup>36</sup> qui retrace les réflexions et initiatives mises en œuvre pour le passage d'une politique nationale concernant les MRE à une expérimentation régionale.

---

<sup>33</sup> Financé par la Coopération Suisse et l'Union européenne, l'ICMD, mise en œuvre dans huit pays (Maroc mais aussi Equateur, Costa Rica, Salvador, Tunisie, Sénégal, Népal, Philippines) a pour objectif de mieux structurer les initiatives favorisant l'impact de la migration dans le développement local et de renforcer la gestion de la migration au niveau des territoires.

<sup>34</sup> Disponible sur [https://morocco.iom.int/sites/default/files/guide\\_icmd\\_vf\\_1.pdf](https://morocco.iom.int/sites/default/files/guide_icmd_vf_1.pdf)

<sup>35</sup> Disponible sur [http://migration4development.org/sites/default/files/etude\\_lintegration\\_regionale\\_et\\_locale\\_du\\_volet\\_md\\_0.pdf](http://migration4development.org/sites/default/files/etude_lintegration_regionale_et_locale_du_volet_md_0.pdf)

<sup>36</sup> Disponible sur : <https://www.migdev.org/actualites/primorapport-de-capitalisation/>

- Les documents liés au projet MC2CM (ICMPD, CGLU) qui, au Maroc, est investi sur la ville de Tanger, et notamment :
- La déclaration des Maires à Marrakech, « Vivre ensemble pour les migrants et les réfugiés », déclaration adoptée lors du 5e Forum des Maires sur la Mobilité, la Migration et le Développement, 8 Décembre 2018<sup>37</sup>.
  - Le projet de Renforcement des capacités des collectivités territoriales dans le domaine migratoire (RECOMIG) avec la coopération Allemande au Maroc - GIZ
  - Le projet Renforcement des collectivités territoriales marocaines dans l'amélioration des structures d'accueil des migrants (RECOSA) porté par la coopération allemande au Maroc – GIZ.

La richesse et la convergence de ces projets soutiennent la production de travaux divers, dont un certain nombre s'appuient par ailleurs sur des échanges et concertations avec les acteurs locaux et territoriaux. Cette richesse implique par ailleurs une démarche de capitalisation des initiatives mises en œuvre, en vue d'identifier les initiatives porteuses, les marges de manœuvre et de limiter les risques de redondance, de duplication ou de mise en œuvre de projets inadaptés aux contextes ou à l'évolution du déploiement territorial de telle ou telle dimension des politiques d'asile et d'immigration.

Soulignons par ailleurs l'investissement important de partenaires européens (notamment financiers) dans l'impulsion et la mise en œuvre de ces programmes qui implique une démarche d'appropriation par les acteurs territoriaux, d'adéquation entre les priorités des uns et des autres, ainsi que de concertation avec les différents acteurs concernés pour une mise en œuvre appropriée de ces dispositifs régionaux.

Les recherches académiques sont relativement limitées sur les contextes régionaux. Comme le révèle cette revue de littérature, la plupart des travaux réalisés sont centrés sur les villes de Rabat, Casablanca, Tanger ou les frontières Nord du territoire. Plusieurs des programmes énoncés ci-dessus évoquent pourtant des axes d'actions visant à une meilleure compréhension des contextes régionaux.

Pour ce qui est des recherches menées à un niveau régional, citons la thèse de doctorat de Sofia El Arabi (2020) intitulée *Géographie de la dispersion des migrations subsahariennes au Maroc : le cas de deux villes-refuge*, qui s'intéresse à la situation particulière des migrants subsahariens ayant été l'objet de mesures de déplacements forcés et se retrouvent dans les deux villes étudiées par la chercheuse, dans la région d'Agadir, Tiznit et Taza.

D'autres recherches ont probablement été menées au niveau de différentes régions du Maroc et notamment de la région de l'Oriental, du Souss-Massa et de Beni Mellal-Khenifra, en particulier par des chercheurs et étudiants rattachés aux universités des grandes villes de ces régions. Il serait précieux de capitaliser les principales de ces recherches qui, sans nul doute, apporteraient des informations contextualisées sur différents phénomènes relatifs à l'immigration sur le territoire.

Signalons également le rapport récent émanant d'une collaboration entre Economia, HEM Research Center, OXFAM Maroc et Handicap international humanité & inclusion, portant sur *Les déterminants socioculturels d'accès à la santé des personnes migrantes au Maroc* (Haince, Ben Mouro, Aït Mansour, 2021), qui s'intéresse aux personnes migrantes subsahariennes et

---

<sup>37</sup> Disponible sur : [https://www.uclg.org/sites/default/files/declaration\\_des\\_maires\\_de\\_marrakech.pdf](https://www.uclg.org/sites/default/files/declaration_des_maires_de_marrakech.pdf)

s'appuie sur une enquête de terrain réalisée à Rabat, Agadir, Tiznit, Mohammedia et Tanger (ainsi que des entretiens à distance avec les populations cibles à Oujda).

Il existe un manque, en termes de recherches et de connaissance des contextes régionaux, concernant notamment :

- Les différentes présences de ressortissant.e.s de pays tiers et les caractéristiques des différentes catégories de ces ressortissant.e.s, particulières ou communes à des catégories de marocain.e.s.
- Le rôle et les collaborations mises en place par les acteurs territoriaux en matière de mise en œuvre des politiques migratoires ou des dispositifs publics concernant les ressortissant.e.s de pays tiers (impliquant de tenir compte des différents acteurs, institutionnels et non institutionnels intervenants) ;
- Les coopérations et complémentarités avec les acteurs et organisations de la société civiles ;
- Les contraintes, outils et « bonnes pratiques » des acteurs chargés de la mise en œuvre des procédures ;
- Les difficultés rencontrées, au niveau régional, dans le cadre de l'accès aux droits et aux procédures (mises en perspectives avec le niveau national) ;
- Les perceptions entre Marocain.e.s et ressortissant.e.s de pays tiers (en tenant compte de la diversité des caractéristiques des concerné.e.s) ;

#### **4) Des spécificités régionales : focus sur les trois régions cibles du projet DEMOPI (Oriental, Souss-Massa et Beni-Mellal/Khénifra)**

Les différents contextes régionaux soulèvent des problématiques et intègrent des configurations différentes quant à la présence de ressortissants de pays tiers.

Seront présentées ci-dessous quelques éléments succincts du contexte de chacune des régions de l'Oriental, du Souss-Massa et de Beni-Mellal/Khénifra.

##### **4.1. La région de l'Oriental**

###### *Particularités (non exhaustives)*

- Oujda de ville de transit à ville d'installation d'étrangers originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale (campements informels, évacuation de campements, ...);
- Oujda et ses environs comme zones de passage (entrée/sortie via la frontière algérienne) ;
- Rattachement de Nador à l'Oriental avec des problématiques particulières :
  - Campements informels (précarités, violences, accès aux droits, etc.);
  - Contrôles et restrictions à la circulation;
- Une population algérienne ancienne ;

- Des associations actives, en coordination (GTP<sup>38</sup> notamment) et en lien avec les acteurs territoriaux;

*Informations concernant la population étrangère :*

3 954 étrangers recensés selon le Recensement général de la population et de l'Habitat 2014 (RGPH-HCP) dont 2 487 personnes dans la préfecture de Oujda-Angad, 607 dans la province de Berkane, 483 dans la province de Nador.

Un certain nombre d'étrangers non recensés (cf. Nador)

Population réfugiée/sous protection internationale du HCR<sup>39</sup> (31/01/2021 – UNHCR<sup>40</sup>) : 722 à Oujda, 598 à Nador, 41 à Berkane, 29 à Taourirt, 3 à Bou Arfa, 1 à Figuig = 1 394 sur un total de 8 318 réfugiés (demandeurs d'asile non inclus)

#### **4.2.La région du Souss-Massa :**

*Particularités (non exhaustives)*

- Diversité de présences étrangères (tourisme, « hivernants », restauration/hôtellerie, agriculture, etc.)
- Zone de réception de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et centrale déplacés d'autres villes (notamment mineurs);
- ....

*Informations concernant la population étrangère :*

4 914 étrangers recensés selon le RGPH 2014 dont 3 708 personnes dans la préfecture d'Agadir-Ida -Ou-Tanane, 211 dans la province de Chtouka- Ait Baha, 430 pour la préfecture d' Inezgane- Ait Melloul, 335 dans la Province de Taroudannt, 198 dans la province de Tiznit.

Population réfugiée/sous protection internationale du HCR (31/01/2021 – UNHCR) : 215 à Agadir, 16 à Taroudant, 2 à Inezgane, 1 à Oulad Barrehil, 1 à Tata = 235 sur un total de 8 318 réfugiés (n'inclus pas les DA)

---

<sup>38</sup> Les Groupes de travail protection (GTP) sont des plateformes de travail impulsée par le HCR, constituée par des Associations, des ONGs et des Organisations opérationnelles dans le domaine des droits humains, en particulier de la protection des droits des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants ayant besoin de protection dans les régions concernées.

<sup>39</sup> La population réfugiée correspond aux réfugiés reconnus comme tels par l'UNHCR, au-delà de ceux ayant obtenus une reconnaissance de leur statut par les autorités marocaines (carte de réfugié et titre de séjour mention « réfugié »)

<sup>40</sup> UNHCR, "Statistical report on UNHCR population of concern", 31 January 2021, f. 2 "Villes".

### **4.3.La région de Beni Mellal-Khénifra**

#### Particularités (non exhaustives)

- Région principalement d'émigration;
- Nombre réduit de ressortissant.e.s de pays tiers ;
- Zone de réception de réception d'Afrique de l'Ouest et centrale déplacés d'autres villes;
- Des déplacés passés de la rue à l'installation à Beni Mellal ;
- Présence de réfugiés syriens (zones rurales, forages)

#### Informations concernant la population étrangère :

1 262 étrangers recensés selon le RGPH 2014, dont 464 dans la province de Beni Mellal, 417 dans la province de Khouribga, 159 dans la province de Fquih Ben Salah, 116 dans la province de Khenifra, 106 dans la province d'Azilal

Population réfugiée/sous protection internationale du HCR (31/01/2021 – UNHCR) : 119 à Khouribga, 100 à Beni Mellal, 39 à Azilal, 17 à Khenifra, 4 à Fqih Ben Saleh = 279 sur un total de 8 318 (n'inclus pas les DA)

## Conclusion

Tout en mettant en lumière la richesse des travaux et recherches réalisées sur les présences de ressortissants de pays tiers au Maroc, cette recension montre également l'existence de déséquilibres dans les sujets traités et l'omniprésence de certaines thématiques, qui interviennent alors en invisibilisant des phénomènes liés à l'immigration d'étrangers au Maroc qui ont pourtant aussi leurs intérêts. La migration est incontestablement devenue au cours des dernières décennies une question politique, et ce bien au-delà du contexte marocain. L'immigration au Maroc intervient au-delà des enjeux liés à l'intégration des étrangers, à l'accès aux droits ou à la gestion de la migration irrégulière s'orientant vers le territoire marocain ou transitant par le Maroc pour rejoindre d'autres territoires. Le positionnement du Maroc comme nouveau pays d'immigration découle davantage d'une volonté politique de se concevoir comme tel que de l'évolution des présences étrangères sur le territoire, bien que le Maroc devienne progressivement davantage un pays cosmopolite, de par la diversité des présences étrangères sur son territoire et de la nécessité grandissante de prendre en compte ces présences, qui se pérennisent pour certaines. La nouvelle politique d'immigration et d'asile impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI constitue le premier pas de cette réforme. Elle fait suite à des années de gestion de la migration soit non problématique, soit orientée vers la lutte contre l'émigration irrégulière s'orientant vers l'Europe. Cette décision marque un tournant majeur dans la prise de conscience collective de cette réalité. C'est ce qui explique d'ailleurs que la NPIA ait des effets au-delà des programmes de la SNIA. L'enthousiasme qui a suivi le lancement de la NPIA drainait l'ensemble des postulats communément admis concernant le contexte migratoire marocain et largement véhiculés par certains discours politiques et médiatiques, mais aussi par les orientations prises par un certain nombre de recherches et de programmes relatifs à la migration au Maroc. La connaissance des acteurs, notamment institutionnels, et de la population en général concernant les migrations au Maroc s'affine. Par la diversité des recherches et travaux existants mais aussi par des relations au quotidien qui interpellent. Comment caractériser les différentes présences de ressortissants de pays tiers au Maroc ? De quelle migration parle-t-on ? Quelle migration se doit d'être « gérée » ? En arrière-plan, et comme dans de nombreux contextes, une hiérarchisation des présences étrangères s'opère, entre l'étranger désiré et bienvenu, l'inconnu qui intrigue et celui que l'on ne souhaite pas vraiment ou que l'on accueille par devoir d'hospitalité, pour respecter une démarche de droit ou par solidarité. Les analyses autour des discours, notamment politiques ou médiatiques, autour des caractéristiques que l'on associe à l'étranger ou à l'Autre sont aussi des outils permettant de constater des catégorisations communément admises, de déconstruire, de tenter de tracer les fondements de ces présupposés et d'y réfléchir, individuellement ou collectivement, pour tenter de les réajuster. L'accès aux données, les moyens pour une recherche diversifiée ou, du moins, ancrée au contexte et les plateformes de discussion, de concertation et d'échange sont primordiaux dans ce sens.

La création de l'Observatoire africain des migrations, dont le siège a été inauguré à Rabat le 18 décembre 2020, les différentes initiatives visant à l'établissement de statistiques migratoires (comme celle de la Commission économique pour l'Afrique – CEA – récemment lancée<sup>41</sup>), répondent non seulement à différentes directives, comme celle de l'objectif 1 du Pacte mondial

---

<sup>41</sup> Mouhssine, N., « La CEA se penche sur les statistiques migratoires au Maroc, Le Matin, 15 mars 2021, consultable sur : <https://lematin.ma/express/2021/cea-lancement-etude-statistiques-migratoires-maroc/354897.html>

sur les migrations (PMM) adopté en 2018<sup>42</sup>, mais également à un besoin de mieux cerner les réalités migratoires, dans leurs diversités et leurs complexités.

La question des moyens de la recherche est bien évidemment aussi posée. Les constats réalisés sur l'importance de la recherche européenne et nord-américaine par rapport aux recherches du reste du monde, et notamment africaines, sont établis et relayés (Berriane, 2018). Cette faiblesse est sans conteste à lier avec des ressources moindres accordées à la recherche, en particulier en sciences humaines, sociales et juridiques, notamment sur ces questions. Les ressources accordées sont plus souvent associées à des contrats de consultation ou des études qui relèvent davantage de l'état des lieux, de l'évaluation ou des bilans. Elles sont régulièrement commanditées par des organisations internationales, des coopérations étrangères, principalement européennes ou nord-américaines pour l'Afrique. Ces mêmes pays sont d'ailleurs ceux qui financent le plus et le plus régulièrement des programmes concernant les migrations sur le territoire marocain. Les coopérations, au niveau des États, des associations, des chercheurs, sur des programmes d'action, en lien ou pas avec des politiques publiques, sont des champs d'investigation riches pour la compréhension des priorisations, des rapports de forces et des négociations qui se jouent.

Si ces questions se posent, force est cependant de constater, comme le conforte cette revue de la littérature, que des recherches et des chercheurs de différentes origines et de différents horizons mènent des travaux d'un grand intérêt pour la compréhension de divers phénomènes concernant la présence au Maroc de ressortissants de pays tiers. Certaines orientations de ces recherches sont omniprésentes. D'autres sont ignorées ou considérées comme ne s'intégrant pas au champ de la politique d'immigration et d'asile, au niveau national ou territorial. Cela implique inévitablement de se pose la question des cibles d'une politique d'immigration et d'asile, de déconstruire la notion de « migrant », de s'interroger sur les figures de l'étranger, celui d'aujourd'hui et celui d'hier, pour s'ancrer dans la démarche visant à construire une politique d'immigration et d'asile globale, cohérente et respectueuse des droits de l'Homme.

Le mouvement de réformes qui a marqué le lancement de la nouvelle politique d'immigration et d'asile s'intègre dans des réformes plus larges entreprises par le Maroc, qui s'accompagnent de repositionnements au niveau de la politique interne et externe du Royaume. Qu'il s'agisse des orientations de la diplomatie marocaine, vis-à-vis du « Nord » ou du « Sud », ou des réformes menées au niveau national, comme il en est notamment de l'adoption de la Constitution de 2011, de l'harmonisation de la législation nationale avec les conventions internationales des droits de l'Homme ratifiées par le Maroc, de la modernisation des administrations, de la réforme de la Justice ou du processus de régionalisation avancée, des dynamiques sont en cours, connaissent des évolutions positives et font face à des contraintes. Le déploiement des politiques publiques ou des stratégies nationales concernant les ressortissants de pays tiers ou l'immigration et l'asile s'insèrent dans les mécanismes, les temporalités et les contraintes pour partie communes aux autres réformes engagées, tout en soulevant des particularités liées notamment aux perceptions des différents phénomènes d'immigration et d'asile, ainsi qu'aux positionnements des acteurs, institutionnels et non institutionnels. Cela ne peut que nourrir des réflexions sur les réalités, les enjeux et les attentes liés à la présence des ressortissants de pays tiers au Maroc, et donner lieu à des recherches connectées à l'action.

---

<sup>42</sup> Objectif 1 du PMM : Recueillir et utiliser des données précises et désagrégées comme base pour des politiques fondées sur des preuves.

## Références bibliographiques

- Abourabi, Y., Ferrié, J.-N. (2019), « La politique migratoire du Maroc comme instrument de sa diplomatie africaine », *Afriques(s) en mouvement*, n° 1, pp. 68-80.
- Abourabi, Y., Ferrié, J.-N. (2017), « La nouvelle politique migratoire comme instrument diplomatique », dans Alioua, M., Ferrié, J.-N., Reifeld, H., *La nouvelle politique migratoire marocaine*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V, pp. 123-140.
- Agudal, J. (2017), « Les migrants subsahariens dans la ville de Meknès. Mobilité spatiale et expérience sociale », dans Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, pp. 74-80.
- Ait Ben Lmadani, F. (dir.) (2016), *La politique d'immigration. Un jalon de la politique africaine du Maroc ? Cas de la régularisation des migrants subsahariens*, MIM-AMERM, 52 p.
- Åkesson, L. (2016), « Moving beyond the Colonial? New Portuguese Migrants in Angola », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 267-286.
- Alami M'Chichi, H. (dir.) (2011), *Les évolutions de la recherche sur les migrations internationales au Maroc : Théories, concepts, méthodes et défis contemporains*, Actes du colloque international du programme MIM-AMERM, 29-30 octobre 2010 à Rabat, Maroc. Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, 399 p.
- Alami Mchichi, H. (2008) « Les migrations des Subsahariens au Maroc à travers la presse: une relation à l'autre difficile », dans M. Lahlou, *Migration, droits de l'homme et développement*, Rabat, FES, 2008, pp. 129-140.
- ALCS (2013), *Réduction des risques d'infection et de l'impact du VIH auprès des migrants subsahariens. Prise en charge médicale et psychosociale et Plaidoyer sur le droit*, 36 p.
- Alioua, M., Ferrié, J.N. (2017), « Externalisation européenne des contrôles migratoires et recomposition des circulations en Afrique méditerranéenne », dans Alioua, M., Ferrié, J.-N., Reifeld, H. (2017), *La nouvelle politique migratoire marocaine*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V, pp. 7-17
- Alioua, M. (2017), « La nouvelle politique migratoire et les migrants subsahariens qui en bénéficient : une vitrine pour le Maroc, un miroir pour les Marocains », dans Alioua, M., Ferrié, J.-N., Reifeld, H., *La nouvelle politique migratoire marocaine*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V, pp. 165-192.
- Alioua, M. (2015), « Un monde en mouvement, du transit à la transmigration », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 17-23
- Alioua, M. (2011). *L'étape marocaine des transmigrants subsahariens en route vers l'Europe : l'épreuve de la construction des réseaux et de leurs territoires*, thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse le Mirail, - Toulouse II, 2011.
- Alioua, M (2004), *La migration transnationales des africaines subsahariens*, mémoire de DEA de sociologie, sous la co-direction d'Angéline Peralva et d'Alain Tarrus, septembre 2004, 70 p.

Alioua, M (2003), *Réseaux, étapes, passages, les négociations des subsahariens en situation de migration transnationale : L'exemple de leur étape marocaine à Rabat*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Alain Tarrus, Université Toulouse le Mirail, 2003, 125 p.

AMERM (2000), *La migration clandestine : enjeux et perspective*, Actes du colloque organisé à la Faculté de droit Agdal – Rabat, les 29 et 30 avril 1999, AMERM-FH2MREM, 274 p.

AMERM (2008), “Les Marocains et les migrants subsahariens: quelles relations? », Rabat,

AMERM (2008b), *De l'Afrique subsaharienne au Maroc : les réalités de la migration irrégulière. Résultat d'une enquête socio-économique*, AMERM.

AMERM (2019), *La prévention de l'apatridie chez les migrants et leurs enfants en Afrique du Nord : le rôle des pays d'accueil et des pays d'origine dans l'enregistrement des naissances et la délivrance des documents d'identité : Le cas de l'Égypte et du Maroc*, Rapport Maroc, 118 p.

Amico, M., Despres, A. (2016), « Migrer à contre-courant. L'exemple des résidents culturels européens en Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 367-388.

Andersson, R. (2014), “Illegality, Inc.: Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe”, Oakland: University of California Press, 360 p

Anton, E., Petermann, S. (2013), “Marrakesh Medina: Neocolonial Paradise of Lifestyle Migrants?” dans Janoschka, M., Haas, H. (eds.), In *Contested Spatialities: Lifestyle Migration and Residential Tourism*, London: Routledge, pp. 29-46.

APS (2015), *Enfants migrants Maroc : Etude prospective*, 92p.

Arnò, V., Di Tota, M. (2011), « Les ONG internationales et leur rôle politique : au service des politiques migratoire ou au service du développement humain ? », Conclusion, dans M. Peraldi (éd.), *D'une Afrique à l'autre, migrations subsahariennes au Maroc*, Paris, Karthala, p. 147 à 154.

Bachelet, S. (2019), “‘Wasting Mbeng’: Adventure and Trust Amongst Sub-Saharan Migrants in Morocco”, *Ethnos* 84, 5, pp. 1-18.

Bachelet, S. (2018), “Fighting against Clandestine Migration”: Sub-Saharan Migrants’ Political Agency and Uncertainty in Morocco », *Political and Legal anthropology Review, PoLAR*: Vol. 41, no. 2, pp. 201-2015

Bahmad, J. (2015), “From Slavery to the Screen : Sub-Saharan Migrants in Moroccan History and Cinema”, dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp 151-157.

Balenghien, A., Benjelloun-Touimi, M., Kilito, S., Teeuwissen, A.-M. (2003), « Le couple mixte au Maghreb : une situation révélatrice » dans Feroldi, V., , *Chrétiens et musulmans en dialogue : les identités en devenir*, Travaux du GRIC (Groupe de recherche Islamo-chrétien) (1996 - 2003), L'Harmattan, pp. 31-53.

Balizet, O., Laabi, M. (2017), *Capitalisation Primo*, Rapport, Sharaka, 90 p.

Bamba, M. (2015), « Mobilité des Musulmans ivoiriens au Maroc : entre formation islamique et tourisme religieux », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 72-78.

Bantman-Masum, E., (2016), « Présence, mobilité et migration vers les Suds », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 389-400.

Barrière, D. (2015), « Quelle école sur le chemin de la migration ? L'exemple de Caritas (Rabat, Casablanca) », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 119-126.

Barros, L., Lahlou, M., Escoffier, C., Pumares, P., Ruspini, P. (2002), *L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc*, Genève, Cahiers des migrations internationales, BIT, 141 p.

Bava, S. (2021), « Cheminements théologiques et vocations religieuses des migrants chrétiens africains au Maroc », In, *Cahiers d'études Africaines*, dossier « Imaginaires religieux en migration », pp. 193-214.

Bava, S., Boissevain, K. (2020), « Migrations africaines et variations religieuses : les églises chrétiennes du Maroc et de Tunisie », dans *Migrations Société*, n° 179, pp. 115-129.

Bava Sophie, Boissevain K. (2014), « Dieu, les migrants et les États : nouvelles productions religieuses de la migration », dans Bava, S., Boissevain K. (dir.), *Routes migratoires africaines et dynamiques religieuses, L'Année du Maghreb*, 11, pp. 7-15

Bava, S. (2019), « "Vous n'êtes pas là par hasard". La fabrication d'une théologie de la migration au Maroc », *Afrique(s) en Mouvement*, dossier Confluences Marocaines, n°1, pp. 30-39.

Beck, S. (2015), « Quelle intégration pour les étrangers au Maroc ? Les écueils d'un terme à éviter », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque&Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 137-143.

Begdouri Achkari, A. (2015), *Étude de référence sur la gouvernance de la migration de la main-d'œuvre au Maroc : défis et opportunités*, 133p.

Bekono, C. A. (2016), « L'immigration européenne en Afrique à l'épreuve du régime de la « porte ouverte » des territoires sous mandat et sous tutelle internationale. Le cas du Cameroun français (1919-1960) », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 343-366.

Belguendouz A. (2005) "Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne : l'exemple du Maroc", *Cultures & Conflits*, n° 57, pp. 155-219.

Belguendouz, A. (2003), « Le Maroc non Africain. Gendarme de l'Europe ? Alerte au projet de loi n° 02 03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, à l'émigration et à l'immigration irrégulières », Rabat, Beni Snassen, 2003, 129 p.

Belguendouz A. (1996), « La question migratoire entre le Maroc et l'Union Européenne à la lumière du nouvel accord d'association euro-marocain », revue *migrations internationales*, in Centre d'Etudes et de recherche démographique (CERED), Actes du séminaire sur la migration internationale, publication du ministère chargé de la population, Rabat, 215-261p.

Benjelloun, S. (2020), « Pour un système national d'asile effectif garant des droits internationalement reconnus aux réfugiés et aux demandeurs d'asile », *Noubda issue*, n°3, publication Heinrich-Böll-Stiftung, 32 p.

- Benjelloun, S. (2017), « Nouvelle politique migratoire et opérations de régularisation », dans Alioua, M., Ferrié, J.-N., Reifeld, H., *La nouvelle politique migratoire marocaine*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V, pp. 35-75.
- Benjelloun, S. (2017b), « Mise en œuvre et enjeux diplomatiques de la nouvelle politique migratoire », dans Alioua, M., Ferrié, J.-N., Reifeld, H., *La nouvelle politique migratoire marocaine*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V, pp. 77-121.
- Bensaâd, A. (dir.), (2009), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Karthala, Paris, 448 p.
- Bensaad, A. (2008), *Immigration sur Emigration. Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, Karthala, 452 p.
- Bensaad, A., Fargues, P. (dir.) (2007), *Transit Migration in the Middle East and North Africa*, éditions Institut Universitaire Européen, Florence.
- Bensaad, A., (2005), Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge, *Maghreb-Machrek*, 185, automne, p. 13-37.
- Bentaleb, H. (2015), « Couverture médiatique de la migration au Maroc : une presse qui se cherche », *Revue marocaine de droit d'asile et migration*, n°5, pp. 21-59.
- Berriane, M. (2018), « Tendances récentes de la recherche sur les migrations marocaines (2010-2017) », in *Marocains de l'extérieur 2017*, Publication Fondation Hassan II pour les Marocains résident à l'étranger, pp. 31-70
- Berriane, M., Idrissi-Janati. M. (2016), « Les résidents européens de la médina de Fès. Une nouvelle forme de migration nord-sud », *Autrepart*, 77, pp. 87-105.
- Berriane, M., Aderghal, M., Idrissi Janati, M. & Berriane. J., (2013) "Immigration to Fes: The Meaning of the New Dynamics of the Euro-African Migratory System", *Journal of Intercultural Studies*, vol. 34, issue 5, pp. 486-502.
- Berriane, M., De Haas, H. (2012), *African Migrations Research: Innovative Methods and Methodologies*, African World Press, 255 p. disponible sur <https://heindehaas.files.wordpress.com/2015/05/de-haas-and-berriane-african-migrations.pdf>
- Berriane, M., Aderghal, M. (2008), *État de la recherche sur les migrations internationales à partir, vers et à travers le Maroc*, Country Paper : Morocco, Programme Perspectives Africaines sur la Mobilité Humaine, Equipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation (E3R), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat Université Mohammed V – Agdal, Maroc, 91 p.
- Berriane, J. (2020), "Religion in Spaces of Transit: African Christian Migrant Churches and Transnational Mobility in Morocco", *Journal of Intercultural Studies*, 41, pp.424-441.
- Berriane J., (2015), "Sub-Saharan students in Morocco: Determinants, everyday life and future plans of a high-skilled migrant group", *Journal of North African Studies*, tome 20, 4e édition.
- Berriane, J. (2012), « La Ziyâra des Tijanes sénégalais vers Fès: les diverses facettes d'un pèlerinage transnational », *Hesperis-Tamuda*, Rabat.
- Berriane J. (2010), « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? », *Revue géographique des pays méditerranéens*, n° 113, pp. 147–150.

- Berriane, J. (2009), « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? », *Méditerranée*, 113, pp. 147-150.
- Bietlot, M. (2005), "Le camp, révélateur d'une politique inquiétante de l'étranger", *Cultures & Conflits*, n° 57, pp. 221-250.
- Bourel, E. (2016), « L'éléphant et la glacière. Trajectoires et sociabilités de forestiers européens au Gabon », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 101-126.
- Bredeloup, S. (2018), « Les imaginaires de l'aventure migratoire : terrains africains, Cahiers du CEMCA, Série Anthropologie, 3, pp. 97-105
- Bredeloup, S., Pliez, O. (2006) « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, 36, pp. 1-18.
- Bredeloup, S., Pliez, O. (dir.), (2005), *Migrations entre les deux rives du Sahara*, Autrepart, n° 36, IRD/ Armand Colin, Paris, 192 p.
- Boudarssa, C. (2015), « Le personnel des ONG internationales au Maroc : l'expérience cosmopolite à l'épreuve ? », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Open édition Books (en ligne)
- Caritas Maroc (2018), *L'inscription scolaire des enfants étrangers au Maroc*, Guide informatif à l'attention des parents, programme Qantara 2016-2019, 18p.
- Caritas Maroc (2018b), *L'intégration scolaire des enfants allophones au Maroc. Dispositifs expérimentaux*, 10p.
- Caritas Maroc (2018c), *L'inscription à l'état civil des enfants étrangers au Maroc*, 19 p.
- Caritas Maroc (2015), *L'intégration scolaire des élèves primo-arrivants allophones dans le système scolaire public marocain*, Observations et recommandations de Caritas, 27p.
- Cassa, M.G. (2020), "(Dis)integrated Women: Self-Other Representations in the Contemporary Italian Migration to Morocco", dans Sutter, B., Åkesson, L. (ed.), *Contemporary Europeans Emigrations. Situating Integration in New Destinations*, (Routledge), 2020, pp. 58-77.
- Cassaigne J.(1964), *La situation des Français au Maroc depuis l'Indépendance (1956-1964)*.
- Cauvin Verner, C. (2016) « Chantal, Momo, France, Abdou et les autres. Essai de typologie des économies affectives des couples mixtes à Marrakech (Maroc) », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, p. 153-174.
- CESE (2018), *Migration et marché du travail*, Avis, Auto-saisine n°37/2018, 2018, 28 p.
- Chattou Z. (2014), *Les entrepreneurs transnationaux dans le tourisme au Maroc, cas des investisseurs étrangers dans les médinas des villes impériales marocaines : Marrakech, Fès, Meknès et Tanger*, Editions Européennes, 136 p.
- Chattou Z. (2013), « Tanger à la croisée de nouvelles recompositions territoriales et de mobilités transnationales », *Méditerranée* [Online]
- Chbani Kounda, H. (1990), *Couples mixtes: Le Bonheur à haut risque*, Casablanca: Eddif.
- Cherti, M., Collyer, M. (2015), "Immigration and Pensée d'Etat : Moroccan migration policy changes as transformation of 'geopolitical culture'", *The Journal of North African Studies*, 20:4, pp. 590-604.

Cherti M., Grant P. (2013), *The myth of transit - Subsaharan migration in Morocco*, Institute for Public Policy Research (IPPR), 75 p.

CIMADE, AFVIC (2006), *Actes de la formation Asil'Maroc*, 123 p.

CIMADE, AFVIC(2006), *Rapport d'évaluation de la formation Asil'Maroc*, 48 p.

CIMADE, AFVIC (2005), *Les refoulements et expulsions massives des migrants et demandeurs d'asile*, 12 octobre, 8 p.

CNDH, « Étrangers et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'émigration radicalement nouvelle », conclusions et recommandations, septembre 2013, 16p.

Collyer, M. (2010), "Stranded Migrants and the Fragmented Journey", *Journal of Refugee Studies*, Vol. 23, no. 3, pp. 273-293.

Collyer, M. (2007), "In-Between Places: Trans-Saharan Transit Migrants in Morocco and the Fragmented Journey to Europe" *Antipode* 39(4), pp. 668 - 690

Coslovi, L. (2004), "Migration de transit au Maghreb. Le cas du Maroc." In Centro Studi di Politica Internazionale (CESPI) (Ed.): *MigraCtion*.

Coyault, B. (2015), « Les églises de maison congolaises de Rabat : la participation du secteur informel à la pluralisation religieuse au Maroc », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 55-64.

Coyault, B. (2014), « L'africanisation de l'Église évangélique au Maroc : revitalisation d'une institution religieuse et dynamiques d'individualisation », *L'Année du Maghreb*, n°11, pp 81-103.

Déclaration des Maires à Marrakech, « Vivre ensemble pour les migrants et les réfugiés », déclaration adoptée lors du 5e Forum des Maires sur la Mobilité, la Migration et le Développement, 8 Décembre 2018.

De Haas, H. (2008), "The Myth of Invasion: The Inconvenient Realities of Migration from Africa to the European Union", *Third World Quarterly*, 29(7), pp. 1305-1322.

Déjeux, J. (1989), *Image de l'étrangère. Unions mixtes franco-maghrébines*, Paris: La boîte à documents, 312 p.

Dessertine, A (2016), « À la conquête du temps perdu. L'attente d'aventuriers guinéens à Rabat », in B. Dupret, Z. Rhani, A. Boutaleb et J.-N. Ferrié (éds.), *Le Maroc au présent*, Centre Jacques Berque, Rabat, pp.283-290.

Dessertine, A (2015), « Rencontre et mise en scène de soi : de la construction de réseaux chez les migrants guinéens de Rabat », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 38-44.

Dia, H. (2016), « Pratiques de scolarisation de jeunes Français au Sénégal. La construction de l'excellence par le pays des « ancêtres » », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, p. 199-218.

Di Tota, M. Markria, D. (2019), *L'intégration régionale et locale du volet Migration et Développement au Maroc*, ICMD, 195 p.

- Dos Santos, I. (2016), « L'Angola, un Eldorado pour la jeunesse portugaise ? Mondes imaginés et expériences de la mobilité dans l'espace lusophone », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 29-52.
- Eba Nguema, N. (2015), « Loi sur l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc : les conditions pour résider régulièrement au Maroc », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque & Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 96-102.
- Edogué, N. J-L., Peraldi, M. (2011), « Un ancrage discret. L'établissement des migrations subsahariennes dans la capitale marocaine », dans Palidda, S. (éd.), *Migrations critiques. Repenser les migrations comme mobilités humaines en Méditerranée*. Paris, Karthala, « Hommes et sociétés », pp. 153-174.
- Edogue Ntang, N. J-L., Peraldi, M. (2011), « Un ancrage discret. L'établissement des migrations subsahariennes dans la capitale marocaine », dans M. Peraldi (éd.), *D'une Afrique à l'autre, migrations subsahariennes au Maroc*, Paris, Karthala, pp. 35-52.
- El Abdouni, A. (2011), "La condition des étrangers au Maroc, genèse et évolution", *Minbar Al Jamiaa*, n°3, "Regards croisés sur l'étranger", Meknès, pp. 83-118.
- El Arabi, S. (2020), *Géographie de la dispersion des migrations subsahariennes au Maroc : le cas de deux villes-refuge, Tiznit et Taza*, Thèse de doctorat en Géographie politique, culturelle et historique, Sorbonne université
- El Hamel C. (2014), *Black Morocco: A History of Slavery, Race, and Islam*, London, Cambridge University Press, 509 p.
- El Madmad, K. (2007), *La gestion des frontières au Maroc*, CARIM, institut universitaire européen, 62 p.
- El Madmad K. (2004), *La nouvelle loi marocaine du 11 novembre 2003 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, et à l'émigration et l'immigration irrégulières*, 8 p.
- El Madmad, K. (dir.) (2004b), *Les migrants et leurs droits au Maghreb*, édition la croisée des chemins, Casablanca, 304 p.
- El Madmad, K. (2002), *Asile et réfugiés dans les pays afro-arabes*, Casablanca : Eddif, 450 p.
- El Madmad, K. (dir.) (2001), "Les réfugiés et apatrides au Maroc", *Minbar Al Jamiaa*, n°3, "Regards croisés sur l'étranger", Meknès, p 35-72.
- El Miri, M. (2018). "Devenir « noir » sur les routes migratoires : racialisation des migrants subsahariens et racisme global", *Sociologie et sociétés*, 50 (2), pp. 101–124
- Elouafa, J. (2015), « Les représentations sociales des migrants subsahariens », *Revue marocaine de droit d'asile et migration*, n°5, pp. 60-74.
- El Qadim, N. (2018) "Lutte contre l'immigration irrégulière et conditionnalité de l'aide au développement", *Migrations Société*, vol. 30, n° 171, pp. 109-125.
- El-Qadim, N. (2015), *Le gouvernement asymétrique des migrations. Maroc/Union européenne*, Paris, Dalloz, 507 p. [ouvrage issu de sa thèse de doctorat]
- El Qadim, N. (2010), "La politique migratoire européenne vue du Maroc : contraintes et opportunités", *Politique européenne*, vol. 2, n° 31, p. 91-118.

El Yamalahi, M., Zemmouri.M.-S. (2001), *Introduction to Histoire de ma vie, épouse du grand chérif d'Ouzane by Emily Keene*, XVII to XL. Tanger: Gremenord.

Escher, A., Petermann, S. (2013), « Du jet-setter au retraité : parcours et profils des habitants étrangers des médinas de Marrakech et d'Essaouira », dans Coslado, E., McGuinness J., Miller, C. (dir.), *Médinas Immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques Berque, pp. 189-214.

Fabbiano, G. (2016), « Une cage dorée en situation postcoloniale. Institution scolaire et présence française dans l'Algérie contemporaine », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 175-198.

Faouzi, H. (2015), « L'immigrant africain subsaharien dans la presse marocaine : représentation, préjugés et stéréotypes. Regard sociologique », *Revue marocaine de droit d'asile et migration*, n°5, pp. 20-45.

Feliu Martínez, L. F. (2009), « Les migrations en transit au Maroc. Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène », *L'Année du Maghreb*, V, pp. 343-362

Ferrié, J.-N. (2020), « Contraintes et limites de la politique migratoire marocaine », *Migrations Société*, n° 179, pp. 109-113.

Ferrié, J.-N., Alioua, M. (2017), « Politiques migratoires et sérénité de l'action publique », dans Alioua, M., Ferrié, J.-N., Reifeld, H., *La nouvelle politique migratoire marocaine*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V, pp. 19-34.

Ferrer-Gallardo, X. (2008), « Acrobacias fronterizas en Ceuta y Melilla. Explorando la gestión de los perímetros terrestres de la Unión Europea en el continente africano », *Documents d'anàlisi geogràfica*, n°51, pp. 129-149.

FdM-ADFE (non encore publiée) « Pour une meilleure protection juridique des conjoints/ conjointes (étrangers non musulmans) de marocains/ marocaines musulmans et de leurs familles »

Fischer N. (2005), "Clandestins au secret. Contrôle et circulation de l'information dans les centres de rétention administrative français", *Cultures & Conflits*, n° 57, pp. 91-118.

Freedman, J. (2016), "Engendering Security at the Borders of Europe: Women Migrants and the Mediterranean 'Crisis'", *Journal of Refugee Studies*, Vol. 29, n° 4, pp. 568-582.

GADEM (2018), *Coûts et blessures*, 68 p.

GADEM (2014), *guide juridique pratique* (en ligne), disponible sur : <http://gadem-guide-juridique.info/>

GADEM (coord.) (2013), *Rapport sur l'application au Maroc de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, 107 p.

GADEM (2011) *Petit guide de plaidoyer pour la défense des droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile*.

GADEM (2010), *Rapport relatif à l'application par le Maroc de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, 27 p.

GADEM (2009), *Rapport relatif à l'application par le Maroc de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, 62 p.

GADEM (2009b), *Étude sur le cadre juridique relatif à la condition des étrangers. Au regard de l'application du pouvoir exécutif et de l'interprétation du juge*, 49 p.

GADEM (2007) *La chasse aux migrants aux frontières sud de l'Europe : Conséquence des politiques migratoires européennes. Les refoulements de décembre 2006 au Maroc*, 62 p.

Gabrielli, L. (2015), « Récurrence de la crise frontalière : l'exception permanente en Espagne », *Cultures & Conflits*, no 99-100, pp. 75-98

Genetet, A. (2018), *La Mobilité Internationale des Français*, Rapport demandé par Monsieur le Premier ministre Edouard Philippe par décret paru au Journal Officiel du 17 janvier 2018 et établi sous la tutelle de Monsieur Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000601.pdf>

Geoffrion, K. (2016), « Femmes blanches en Afrique subsaharienne. De la coopération internationale à la mixité conjugale », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 127-152.

Giordano, R. (2016), « L'« élú » et le « kipanda cha Muzungu » (« morceau de Blanc »). Quête de réussite et parcours identitaires des Italiens au Congo belge », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 317-342.

GISTI (2006), *Externalisation de l'asile et de l'immigration : après Ceuta et Melilla, les stratégies de l'Union Européenne*, actes de la journée du 20 mars 2006, 44 p.

Goldschmidt, É., (2002), « Migrants congolais en route vers l'Europe », *Les Temps modernes*, 620/621, pp. 208-239.

Goldschmidt, É. (2004), « Étudiants et migrants congolais au Maroc : politiques d'accueil et stratégies migratoires », dans Wippel S. et Marfaing L. (éd.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Paris, pp. 149-173.

Goodman, R. D. (2012), "Demystifying 'Islamic Slavery': Using Legal Practices to Reconstruct the End of Slavery in Fes, Morocco", *History in Africa*, n°39, pp. 143-74.

Haince, Ben Mouro, Aït Mansour, (2021), *Les déterminants socioculturels d'accès à la santé des personnes migrantes au Maroc*, 120 p.

Hammouchi, M. S. (2018), "Entrepreneurial Intention of a Senegalese Entrepreneur in a Brotherhood Context: Towards The Emergence of New "Atypical" Entrepreneurs", *European Scientific Journal*, vol.14, no.7

Harrami, N. (2016), « La représentation sociale des Français installés au Maroc: synthèse des données de l'enquête quantitative menée auprès des Marocains », dans Therrien. C., *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*, La Croisée des Chemins, Casablanca, pp. 277-300

HCP (2020), *Enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc*, 2020, 26p.

HCP (2020), *Résultats de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale 2018-2019*, 213 p.

HCP, « Note d'information du Haut-Commissariat au Plan à l'occasion de la journée internationale des migrants », 18 décembre 2017.

HCP, *Recensement général de la population et de l'habitat de 2004*, disponible sur : <https://www.hcp.ma/region-drda/attachment/396869/>

H.T., M.F.J.A., A.S. (1987), « un choix sans frontière », *Kalima*, n°13, mars, pp. 22-26.

ICMD, « Comment intégrer la migration dans la planification locale ? », guide méthodologique à l'attention des collectivités territoriales marocaines, 103 p.

Infantino, F. (2011), « Barbès à Casa ? Lieux cosmopolites d'Afrique dans la métropole marocaine », dans M. Peraldi (éd.), *D'une Afrique à l'autre, migrations subsahariennes au Maroc*, Paris, Karthala, pp. 73-100.

Infantino, F. (2011b), « Les mondes des étudiants subsahariens au Maroc », dans Peraldi, M. (Ed.), *D'une Afrique à l'autre : migrations subsahariennes au Maroc*, Rabat ; Paris ; Palerme: Centre Jacques Berque ; Karthala ; Cooperazione internazionale sud sud, pp. 101–120.

Intrand, C., Perrouty, P.-A. (2005), "La diversité des camps d'étrangers en Europe : présentation de la carte des camps de Migreurop", *Cultures & Conflits*, n ° 57, pp. 71-90.

Jamal Alaoui, M.F., « Couples mixtes : ces épouses venues d'ailleurs », *Kalima*, n°12, février, pp. 22-25 ;

Jmahri, M. (2012), *Une vie de colon à Mazagan : Agriculteurs étrangers en Doukkala*, Les cahiers d'El Jadida, 215 p.

Kane, A. (2007), « Les pèlerins sénégalais au Maroc: la sociabilité autour de la Tijaniyya », in Boesen E. et Marfaing L. (dir.), *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel: un cosmopolitisme par le bas*, Karthala-ZMO, Paris, Berlin, pp. 187-208.

Kane, O. (1993), « La communauté tijane du Sénégal et la Zaouia du Cheikh Ahmed Tijani de Fès », dans Doulaye, K. (dir.), *Fès et l'Afrique. Relations économiques, culturelles et spirituelles*, série Colloques et séminaires, Rabat, Institut d'études africaines, pp. 13-28.

Kantrowitz, R. (2016), « Triangulating between Church, State, and Postcolony. Coopérants in Independent West Africa », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 219-242.

Karibi, K. (2015), « Migrants subsahariens à Rabat, une entrée spatiale : l'épreuve des espaces publics », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque&Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 165-171

Kchikech, Zakia (2017), « Immigration subsaharienne au Maroc. Cas du campement de Fès : monographie du lieu par immersion », dans Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, pp. 68-73.

Kettani, M., Peraldi, M. (2011), « Les mondes du travail : segmentations et informalités », dans Peraldi, M. (Ed.), *D'une Afrique à l'autre : migrations subsahariennes au Maroc*, Rabat ; Paris ; Palerme: Centre Jacques Berque ; Karthala ; Cooperazione internazionale sud sud, pp. 55–72.

Khachani, M. (2010), *Maroc : Migration, marché du travail et développement*, Document de travail, Projet de recherche « Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest », ILO, 68 p.

- Khachani, M. (2010b), *Le tissu associatif et le traitement de la question migratoire*, AMERM, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et des Croissants-Rouge, 124 p.
- Khachani, M. (2008), « La migration clandestine au Maroc », Notes d'analyses et de synthèse – série sur la migration irrégulière, CARIM AS, 50, 22 p.
- Khachani, M. (2003), "la migration clandestine au Maroc", colloque "Entre protection des droits et mondialisation - Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture", 13-14 et 15 juin 2003, Casablanca (Maroc), 15 p.
- Khrouz, N. (2019), *L'étranger : droit et pratiques au Maroc*, Collection Mobilités africaines, Dakar, L'Harmattan, 394 p.
- Khrouz, N. (2019) « Emploi des étrangers et relation entre séjour et emploi », Khrouz, N. (2019), *L'étranger : droit et pratiques au Maroc*, Collection Mobilités africaines, Dakar, L'Harmattan, pp. 195-216.
- Khrouz, N., (2019b), « Maroc : une politique d'immigration pour un "pays de transit" ? » dans Perrin, D., Mazella, S. (dir.) *Frontières, sociétés et droit en mouvement – Dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au Sahel*, Bruylant, pp. 195-219.
- Khrouz, N. (2018), « Négociations et déploiements du raisonnement juridique : reconnaissance de filiation et personnalité juridique de l'étranger en séjour irrégulier au Maroc », dans Dupret, B., Colemans, J. (dir.), *Ethnographie du raisonnement juridique*, LGDJ, pp. 107-126.
- Khrouz, N. (2016), « De la rencontre avec l'étranger en situation administrative irrégulière : Analyse praxéologique de la justice au Maroc », dans Gobe, E. (coord.) *Des justices en transition dans le monde arabe ? Contributions à une réflexion sur les rapports entre justice et politique [en ligne]*. Rabat : Centre Jacques-Berque, p. 95-113.
- Khrouz, N., Lanza, N., (dir.) (2015) *Migrants au Maroc : cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, 184 p.
- Khrouz, N. (2015), « De la respecification de la notion de transit », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 103-110.
- Khrouz, N. (2015b), « Vers une appropriation par le Maroc de son "droit des étrangers" ? », dans Dupret, B., Rhani, Z, Boutaleb, A., Ferrié, J.-N. (dirs.), *Maroc au présent*, Rabat/Casablanca, Centre Jacques-Berque / Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud, p.853-862
- Khrouz, N., Lanza, N. (2015), « Des événements de « Ceuta et Melilla » au « Péril noir » : les « migrants subsahariens » dans la presse marocaine », dans Seck, A., Canut, C., Ly, M.A., *Figures et discours de migrants en Afrique de l'Ouest*, édition Riveneuve, p.217-237.
- Khrouz (2011), « La situation des migrants subsahariens au Maghreb du point de vue des associations maghrébines », dans BUSTOS, R., OROZCO, O., et LOTHAR, W. (coord.), *Le Maghreb et les Migrations Subsahariennes: Le rôle des associations et des syndicats*, FES-Tunis, p. 43-52.
- Knibiehler Y, Emmerly G, Leguay F. (1992), *Des Français au Maroc: la présence et la mémoire (1912-1956)*, 416 p.

Kobelinsky, C. (2017), « Exister au risque de disparaître. Récits sur la mort pendant la traversée vers l'Europe », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 33, n° 2, pp. 115-131.

Lachheb, S. (2017), « Accès au logement et intégration des migrants subsahariens, le cas de la ville de Meknès », dans Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, pp. 56-64.

Lemaizi, S. (2015), « La migration dans la presse écrite marocaine : le danger de l'invisibilité », *Revue marocaine de droit d'asile et migration*, n°5, pp. 7-19.

Lfatmi, Y. (2017), « L'accès des enfants réfugiés syriens à l'école : entre le poids de la condition sociale et les enjeux d'intégration, le cas de l'agglomération de Rabat », dans Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, pp 14-22.

Lahlou, M., Alami M'Chichi, H., Hamdouch, B. (2005), *Le Maroc et les migrations*, Fondation Friedrich Ebert, Rabat, p91 p.

Lahlou, M. (2005), « État des migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : motifs et caractéristiques récentes », dans Alami M' Chichi, H. (dir.), *Le Maroc et les migrations*, Rabat, Friedrich Ebert Stiftung, p. 63-90.

Lahlou, M. (2005b), « Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : évolutions récentes », Robert Schuman Centre of Advanced Studies (RSCAS), CARIM, Florence, 33 p.

Lahlou, M. (2004), "Filières migratoires subsahariennes vers l'Europe (via le Maghreb) ", dans Marfaing, L., Wippel, S. (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine : Un espace en constante mutation*, éditions Karthala et ZMO, Paris / Berlin, pp. 113-140.

Lahlou, M. (2003), "Le Maghreb les migrations des Africains du Sud du Sahara", colloque "Entre protection des droits et mondialisation - Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture", 13-14 et 15 juin 2003, Casablanca (Maroc), 22 p.

Lanza, N. (2015), « Quelques enjeux du soufisme au Maroc : le tourisme religieux sénégalais et la construction d'un imaginaire sur l'amitié », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 65-71.

Lanza, N. (2014), « Pèleriner, faire du commerce et visiter les lieux saints : Le tourisme religieux sénégalais au Maroc », *L'Année du Maghreb*, 11, pp.157-171.

Lanza, N. (2012), « Routes et enjeux de la Tijaniyya sénégalaise au Maroc : une zaouïa rbatti sur la voie de Fès », *Études & Essais*, publication du Centre Jacques Berque, n°8 (en ligne).

Lanza, N. (2011), « Les domestiques sénégalaises au maroc : un travail servile entre tradition et modernité », dans Peraldi, M. (Ed.), *D'une Afrique à l'autre : migrations subsahariennes au Maroc*, Rabat ; Paris ; Palerme: Centre Jacques Berque ; Karthala ; Cooperazione internazionale sud sud, pp. 121–145.

Lanza N. (2011b), « Liens et échanges entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne : éléments pour une perspective historique », dans Peraldi, M. (dir.), *D'une Afrique à l'autre : Migrations subsahariennes au Maroc*, Collection Hommes et sociétés, édition Karthala, pp. 23-36.

Laouali, S. M. (2017), « Migration estudiantine subsaharienne vers le Maroc : quelles spécificités ? » dans Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, pp. 24-32.

Laouali, S. M., Meyer, J.B. (2012), « Le Maroc, pays d'accueil d'étudiants étrangers », *Hommes et migrations*, 1300, pp. 114-123.

Le Bigot, B. (2015), « Saisonniers du temps libre : modalités socio-spatiales de la présence des « hivernants » européens au Maroc », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque & Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 31-37.

Linard, F. (2017), *Rapport de l'étude sur les besoins psychosociaux des migrants et des professionnels de santé*, OIM, 76 p.

Maâ, A. (à paraître 2021), « *Signer la déportation* ». *Violence, intermédiation et agencéité migrante dans les retours volontaires depuis le Maroc*, Série « Sociologie et anthropologie », Éditions de l'Université de Bruxelles, 2021 (publication acceptée, à paraître en 2021).

Maâ, A. (à paraître 2021), « Migration control and autonomy beyond dichotomies. The role of migrants in the implementation of voluntary returns from Morocco », in Infantino, F., Sredanovic, D. [eds], *Migration Control in Practice: Before and Within the Borders of the State*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2021 (publication accepted, forthcoming 2021).

Maâ, A. (2020) « « Le retour incertain d'Aya et de Prince » », *Emulations - Revue de sciences sociales*, n° 34, pp. 51-75.

Maâ, A. (2020b), « Manufacturing collaboration in the deportation field: intermediation and the institutionalisation of the International Organisation for Migration's 'voluntary return' programmes in Morocco », *The Journal of North African Studies*.

Maâ, A. (2019), « "Signer la déportation". Agencéité migrante et retours volontaires depuis le Maroc », *Terrain*, Terrains (En ligne)

Markria, D. (dir.) (2018), *Étude sur les possibilités d'action des régions en matière de politique migratoire dans le cadre de la Régionalisation avancée*, Projet Indimaj Oriental (Initiative pour un développement inclusif à l'attention des migrants dans la région de l'Oriental), OIM, 75 p.

MDM/Caritas (2016), *Mineur-e-s non accompagné-e-s, en recherche d'avenir*, 140 p.

Migeurop (2009), *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Paris : Éd. Armand Collin, 143p. (voir aussi les versions de 2013 et 2017).

Migeurop (2007), *Guerre aux migrants : le livre noir de Ceuta et Melilla*, Paris : Éd. Syllepse, 2007, 234 p.

Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle (2011), *Rapport sur l'emploi des salariés étrangers au Maroc*, 8 p.

Ministère du Travail et de la formation professionnelle, *Guide pour recruter un salarié étranger au Maroc*, 2020 (versions 2018 et 2019), 30 p.

MDCMREAM, *Stratégie nationale d'immigration et d'Asile*, 2014.

Ministère délégué auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocain résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, *Politique Nationale d'Immigration et d'Asile : Rapport 2018*, 117 p.

Monkachi, M. (1990), « Unions mixtes dans l'histoire du Maroc », *Couples en question*, Casablanca, Le Fennec, pp. 121-30.

Moulin, A.-M. (2014), *Femmes migrantes au Maroc: une approche médicosociale*, Projet Tamkine Migrants, 41 p.

Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (2017), « Pour une gouvernance de la migration centrée sur l'intégration », *Noubda issue*, n°1, publication Heinrich-Böll-Stiftung, 12 p.

Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.) (2017), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, 86 p.

Mouna, K. (2016), « Perceptions marocaines de la migration française au Maroc », dans Therrien. C., *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*, La Croisée des Chemins, Casablanca, pp. 301-342.

Mouna, K. (dir.) (2016b), *Espace imaginé, espace vécu et espace négocié Parcours croisés des migrations espagnoles et subsahariennes à Tanger*, MIM-AMERM, 134 p.

Mourji, F., Ferrié, J.-N., Radi, S., Alioua, M. (2016), *Les migrants subsahariens au Maroc. Enjeux d'une migration de résidence*, Konrad Adenauer Stiftung e.V, 182 p.

MSF (2005), *Violence et immigration, Rapport sur l'immigration d'origine subsaharienne (ISS) en situation irrégulière au Maroc*, 27 p.

N'Diaye, T., (2008), *Le génocide voilé*, essai de Gallimard, coll. Folio, 320 p.

Nzamba, L. (2015), « Immigration estudiantine subsaharienne : quel enjeu pour le Maroc ? », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 81-87.

OIM-Maroc (2020), **Couverture médiatique de la migration fondée sur le droit international et les données factuelles**, guide du facilitateur, 145 p. Disponible sur <https://morocco.iom.int/sites/morocco/files/OIM%20Maroc%20-%20Guide%20du%20Facilitateur.pdf>

OIM-Maroc (2020), **Couverture médiatique de la migration fondée sur le droit international et les données factuelles**, guide du journaliste, 132 p. Disponible sur <https://morocco.iom.int/sites/morocco/files/OIM%20Maroc%20-%20Guide%20du%20Journaliste.pdf>

ONDH, ONDE, UNICEF (2019), « Module 4 : Les enfants migrants », Situation des enfants au Maroc, 62 p.

Pellegrini, C. (2016) « Parcours de petits entrepreneurs français à Marrakech », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 81-100.

Pellegrini, C. (2016b), « Profil démographique et historique de la présence française au Maroc », dans Therrien. C., *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*, La Croisée des Chemins, Casablanca, 16 p.

- Peraldi, M. (2018), *Marrakech, ou le souk des possibles. Du moment colonial à l'ère néolibérale*, La Découverte, Paris, 256 p.
- Peraldi, M., Terrazoni L. (2016), « Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc », *Autrepart*, n° 77, pp. 69-86.
- Peraldi, M., Terrazoni L. (2016b), « Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires », *Cahiers d'études africaines*, n° 221-222, pp. 9-28.
- Perrin, D. (2020), « Dynamiques juridiques et politiques autour des mobilités en Afrique méditerranéenne et sahélienne : inspirations, ambitions et contraintes », *Migrations Société*, n° 179, p. 75-89.
- Perrin, D. (2016), « Entre pragmatisme et suspicion : le droit face à la double nationalité au Maghreb », dans Perrin, D. (dir.), *La plurinationalité en Méditerranée occidentale : Politiques, pratiques et vécus*, IREMAM, Aix-en-Provence, 117 p.
- Perrin, D. (2009), « Sémantique et faux semblants juridiques de la problématique migratoire au Maghreb », Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales, *Migrations Société*, n° 123-124, pp. 19-50
- Perrin, D. (2008), « L'étranger rendu visible au Maghreb – la voie ouverte à la transposition des politiques juridiques migratoires européennes », *Asylon(s)*, n°4, « Internationalisation de la xénophobie en France » (en ligne).
- Perrin, D. (2005), « Le Maghreb sous influence : le nouveau cadre juridique des migrations transsahariennes », *Maghreb-Machrek*, n° 185, 2005, pp. 59-80
- Pian A. (2011), « Routinisation et marges d'action dans l'aventure des Sénégalais au Maroc », *Migrations Société*, vol. 23, n°133, p. 159-176.
- Pian, A. (2009), « Entre « visibilité » et « invisibilité », les migrations subsahariennes au Maroc » in Ali Bensaâd, *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, Karthala, « Hommes et sociétés », p. 63- 85
- Pian A. (2008), « Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Gourougou et de Bel Youne », *Migrations société*, vol. 20, n° 116, mars-avril, pp. 11-24.
- Pian, A. (2009), « Entre « visibilité » et « invisibilité », les migrations subsahariennes au Maroc » in Ali Bensaâd, *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, Karthala, « Hommes et sociétés », p. 63- 85
- Pian, A. (2009b), *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris : Éd. La Dispute, 237 p.
- Pian, A. (2005), « Commerçants et aventuriers sénégalais à Casablanca : des parcours entrecroisés », *revue Autrepart*, n° 36, 2005, p. 167-182.
- Pian, A. (2007), *Les Sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe*, thèse de doctorat de sciences sociales, Tripier M. (dir.), Université Paris 7 Diderot.
- Picod-Kinany, A. (2010), *L'émigration européenne : Le cas des Français au Maroc*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 416 p.

- Planes-Boissac, V., André M., Guillet, S., Sammakia, N. (2010), *Étude sur la migration et l'asile dans les pays du Maghreb Des cadres juridiques et administratifs insuffisants et incapables de garantir la protection des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile*, REMDH 96p.
- PNPM (2017), *État des lieux de l'accès aux services pour les personnes migrantes au Maroc : Bilan, perspectives et recommandations de la société civile*, 40p.
- PNPM (2017b), *Situation administrative et identification des mineurs étrangers non-accompagnés au Maroc*, brochure, 18 p.
- PNPM (2016), *L'accès aux soins des patients étrangers en situation de vulnérabilité au Maroc*, Note à l'attention du Ministère de la Santé (non diffusée)
- PNPM (2013), *Politique publique intégrée de protection de l'enfance*, Contributions des membres de la plateforme Protection Migrants, 8 p.
- Polistena, C. (2017), « L'insertion professionnelle des migrants subsahariens diplômés au Maroc, le cas de Fès et de Meknès », dans Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.) (2017), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, pp. 36-44.
- Profizi, V. (2016), « Les Corses au Gabon. Recompositions identitaires d'une communauté régionale en situation d'expatriation », *Cahiers d'études africaines* 2016/1 (N° 221), pp. 287-316.
- Puig Artigas, I. (2015), « Une réflexion sobre la terminologia usada en el tema de las migraciones », *Revue marocaine de droit d'asile et migration*, n°5, pp. 74-87.
- Quashie, H. (2016), « Débuter sa carrière professionnelle en Afrique. L'idéal d'insertion sociale des volontaires français à Dakar et Antananarivo (Sénégal, Madagascar) », *Cahiers d'études africaines*, n° 221, pp. 53-80.
- Rachidi H. (2014), *Étude autour des législations et des pratiques concernant les travailleurs migrants au Maroc*, 41p.
- Radi, S. (2017), « Points de vue ordinaires sur les migrants subsahariens », dans Alioua, M., Ferrié, J.-N., Reifeld, H., *La nouvelle politique migratoire marocaine*, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V, pp. 141-163.
- Robin, J. (2014), « Entre Église catholique, bailleur européen et Gouvernement marocain, l'action de Caritas Maroc auprès des migrants subsahariens », *L'Année du Maghreb*, 11, pp. 173-193.
- Rodier, C. (2006), "Analyse de la dimension externe des politiques d'asile et d'immigration de l'Union Européenne - synthèse et recommandations pour le Parlement européen", étude, Direction générale pour les politiques externes de l'Union Européenne, Parlement européen, 26 p.
- Rodier, C., Teule, C. (2005) "Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais", *Cultures & Conflits*, n° 57, pp. 119-155.
- Rodriguez Pizzaro, G.(Rapporteuse spéciale sur les droits de l'Homme) (2004), *Groupes et individus particuliers, travailleurs migrants*, Rapport visite au Maroc ,Nations-Unies, Conseil Economique et Social, Rapport soumis à la 60ème session de la Commission des droits de l'Homme, E/CN.4/2004/76/Add. 3 du 15 janvier 2004, 22 p.

Seck, A., Lanza, N. (2014), « Maroc-Sénégal : une histoire contemporaine entre dynamiques mémorielles et logiques de patrimonialisation », *Les Etudes et Essais*, Centre Jaques-Berque, n°22, 12 p.

Sebti, F. (1995), *Moi, Mireille lorsque j'étais Yasmina*, Casablanca: Le Fennec.

Sefrioui, H. (1972), *La condition des étrangers au Maroc*, Dar el Kitab, Casablanca, 382 p.

Sidi Hida, B. (2015), « Migration au Maroc et faits du "printemps arabe" : cas des Syriens », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 111-118.

Stenberg, P., Cressan, G. (2014), *Diagnostic sur les capacités de l'ANAPEC à agir sur l'insertion professionnelle des immigrés régularisés vivant au Maroc*, 41 p.

Stock, I. (2020), "The impact of migration policies on civil society actors' efforts to improve migrants' access to social and economic rights in Morocco", *The Journal of North African Studies*, pp. 1-22.

Stock, I. (2019), *Time, Migration and Forced Immobility - Sub-Saharan African Migrants in Morocco*, 224 p.

Taarji, H. (1987) « Elles ont "osé". Couples mixtes 2 », *Kalima*, n°13, mars, pp. 18-21.

Taing, J.-P. (2015), « Les migrations chinoises au Maroc : les commerçants séjournant de Casablanca », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 45-51.

Talbioui, S., Khalil, J. (2020), « Réfugiés syriens au Maroc : Etude de perceptions des marocains sur l'accueil des réfugiés syriens », dans Bettassa, M. (dir.), *Processi migratori e minoranze religiose tra l'età moderna e contemporanea*, Viaggiatori, Anno 3, n°2, pp.147-169 (disponible en ligne)

Tamkine Migrants (2014), *Les enfants migrants et l'école marocaine. Etat des lieux sur l'accès à l'éducation des enfants migrants subsahariens au Maroc*, 52 p.

Tamkine Migrants (2014b), *Egalité des chances pour les femmes et les enfants migrants, Recommandations sectorielles, 74 recommandations relatives aux droits des migrants du Maroc, en particulier à l'accès à l'éducation et à la formation, à la santé et à la justice*, 14 p.

Terrazzoni, L. (2015), « Les nouveaux migrants français à Essaouira et Marrakech », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 24-30.

Therrien, C. (2020), "It's More Complex than "Black" and "White:." Symbolic Boundaries of Mixedness in the Moroccan Context", *Hesperis-Tamuda* LV (3), pp. 275-304

Therrien, C. (2020b), "When Europeans Move to Morocco « for Love »: Navigating Legislative and Religious Boundaries in a Muslim context", dans Sutter, B., Åkesson, L. (ed.), *Contemporary Europeans Emigrations. Situating Integration in New Destinations*, (Routledge), 2020, pp. 97-115.

- Therrien, C. (2019). “Work, Love, Refuge, and Adventure: Contemporary. Spanish Migrants in the City of Tangier”, *Journal of North African Studies*, 24, 1, pp. 175-200.
- Therrien, C., Le Gall, J. (2017), « Impact du contexte national sur les projets identitaires parentaux des couples mixtes au Québec et au Maroc », *Recherches familiales*, n°14, pp. 55-66.
- Therrien, C. (2016), *La migration des Français au Maroc. Entre proximité et ambivalence*, La Croisée des Chemins, Casablanca, 416 p.
- Therrien, C. & Pelligrini, C. (2015), “French Migrants in Morocco: From a Desire for Elsewhereness to an Ambivalent Reality”, *The Journal of African Studies*, 20, 4, pp. 605-21.
- Therrien, C. (2014), *En voyage chez-soi: Trajectoires de couples mixtes au Maroc*, Sainte-Foy Les Presses de l’Université Laval, 258 p.
- Therrien C. (2014b), « “Quest migrants”: trajectories of French people in Morocco searching for elsewhereness », in Haas H., Janoschka M., Rodriguez V. (eds.), *Contested spatialities, lifestyle migration and residential tourism*, London, Routledge, pp.108-123.
- Therrien, C. (2012), “Trajectories of Mixed Couples in Morocco: a Meaningful Discursive Space for Mixedness”, *Revista de Sociologia*, 97, 1, pp. 129-50.
- Therrien, C. (2009), *Des repères à la construction d’un chez-soi. Trajectoires de mixité conjugale au Maroc*, Ph.D. thesis, University of Montreal, Canada.
- Touré, N. (2014), « Les étudiants maliens dans l’enseignement supérieur privé au Maroc. Enjeux et stratégies de distinction sociale par les études à l’étranger », dans *Hommes & Migrations*, n° 1307, pp. 29-36.
- Touré, N. (2015), « Les étudiants subsahariens, nouveaux portraits de la présence étrangère au Maroc : l’exemple des Maliens de Fès », dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d’étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque&Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 129-135.
- Timera, M. (2011), « La religion en partage, la “couleur” et l’origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc », *Cahiers d’études africaines*, 51, 201, pp. 145- 67.
- Timera, M. (2011b), “Migrations between transit, settlement and redefinitions of identity : A case study of Senegalese migrants in Morocco and Nigerian migrants in Senegal”, in Streiff-Fénart, J., Segatti, A. (eds.), *The Challenge of the Threshold : Border Closures and Migration Movements in Africa*. Lexington Books. p. 197-215.
- Tyszler, Elsa (2019), “From Controlling Mobilities to Control over Women’s Bodies: Gendered Effects of EU Border Externalization in Morocco”, *Comparative Migration Studies*, 7, pp. 7-25.
- Tyszler, E. (2018), « Sécurisation des frontières et violences contre les femmes en quête de mobilité », *Migrations Société*, Centre d’Information et d’Etudes sur les Migrations Internationales, n° 173, pp. 143-158.
- UNHCR, “Statistical report on UNHCR population of concern”, 31 January 2021, f.2 “Villes”.
- Valluy, J. (2007) « Le HCR au Maroc : acteur de la politique européenne d’externalisation de l’asile », *L’Année du Maghreb*, III, pp. 547-575.

Valluy, J. (2005) "La nouvelle Europe politique des camps d'exilés : genèse d'une source élitaire de phobie et de répression des étrangers", *Cultures & Conflits*, n ° 57, pp. 13-69.

Valluy, J. (2005b) "L'Europe des camps. La mise à l'écart des étrangers", *Cultures & Conflits*, n ° 57, introduction, pp. 13-69.

Virkama A., Therrien, C., Harrami N., Kadri, A. (2012), "Franco-Moroccan transnational space: Continuity and transformations", in. Pitkänen, P., İçduygu, A., Sert, D. (Editors), *Migration and Transformation: Multi-Level Analysis of Migrant Transnationalism* (International Perspectives on Migration) Springer, Dordrecht Heidelberg New York London, pp. 63-102

Wender, A.-S. (dir.) (2004), *Gourougou, Bel younes, Oujda : la situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques de l'union européenne*, Cimade, Service des Solidarités Internationales, 50 p.

Weyel, S. (2017), « Les personnes subsahariennes sur le marché du travail au Maroc, le cas des centres d'appels », dans Mouna, K., Harrami, N., Maghraoui, D. (coord.), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration*, collection RSSI, avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Afrique du Nord Rabat, pp.46-52.

Weyel, S. (2015), "Labour market situation of sub-Saharan migrants in Morocco: the case of call centers", dans Khrouz, N., Lanza, N. (dir.), *Migrants au Maroc. Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales*, éditions Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung, Rabat, pp. 88-95.

Wyrzten, J. (2015), *Making Morocco. Colonial Intervention and the Politics of Identity*. Ithaca and London: Cornell University Press, 352 p.

Zeghib, H., Therrien, C. (2016), « Les migrants français au Maroc: de quelques aspects juridiques et Administratifs », dans Therrien, C. (ed.), *La migration des Français au Maroc. Entre proximité et ambivalence*, La Croisée des Chemins, Casablanca, pp. 199-271.

Zeghib, H. (2009), « Droit et migrations au Maghreb : au cœur de la fabrique », dans Bensaad, A. (dir.) *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, pp. 213-244.

Zine, G. (2019) « Intégration ? Limites de la politique migratoire au Maroc », dans Houdaïfa, H., (dir.), *Migrations au Maroc : l'impasse ?*, Casablanca, En toutes lettres, coll. « Enquêtes », 2019, 166 p.